

PROJET FÉDÉRAL 2022/2025

Comprendre hier...

Agir aujourd'hui...

Construire demain...



Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne
108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 Agen cedex
Tel : 05 53 77 05 31 - Fax 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue47.org - Site : www.laligue47.org
Reconnue d'utilité publique par décret du 14 avril 1953

SOMMAIRE

Introduction	P.3
Démarche méthodologique	P.4 à P.5
Situation et intention	P.6 à P.14
- Le contexte dans lequel nous agissons	P.6 à P.7
- Les valeurs du Mouvement	P.8 à P.10
- L'identité de la Fédération	P.10 à P.12
- Les Projets Fédéraux antérieurs	P.12 à P.13
- L'histoire de la Fédération en quelques dates	P.14
État des lieux	P.15 à P.23
- L'évaluation du fonctionnement de la Fédération	P.15 à P.18
- Le diagnostic financier de la Fédération	P.18 à P.19
- La structuration de la Fédération	P.20
- La vie statutaire de la Fédération	P.21
- Les ressources humaines de la Fédération	P.22 à P.23
Priorités politiques	P.24
Objectifs et critères d'évaluation	P.25 à P.33
- Axes transversaux et de développement	P.25
- Culture et arts	P.26
- Éducation et réussite de l'élève	P.27
- Formation et éducation tout au long de la vie	P.28
- Jeunesse et engagement	P.29
- Sport affinitaire	P.30
- Sport scolaire	P.31
- Vacances séjours et loisirs éducatifs	P.32
- Vie associative et fédérative	P.33
Évaluation	P.34
Conclusion	P.35



INTRODUCTION

Le projet associatif est un élément essentiel pour les associations. Son importance n'est cependant pas toujours suffisamment comprise. Pour ce qui concerne notre Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement en Lot-et-Garonne, il revêt une forme particulière que son nom en lui-même résume : PROJET FEDERAL. En effet le projet fédéral s'adresse à la fois aux services de la Fédération, aux secteurs sportifs que sont l'Usep et l'Ufolep (dotés eux-mêmes de leurs propres projets de développement avec lesquels il conviendra impérativement d'être en phase), et dans une certaine mesure également aux associations affiliées, notamment fédérées.

Le projet fédéral, en intégrant tous les éléments de démarche en amont, sa mise en œuvre durant les 4 années de sa durée, son suivi et son évaluation, permet de se réinterroger sur les valeurs du Mouvement et les priorités dégagées, d'analyser et prendre du recul sur ce qui a précédé, de fixer les priorités pour une certaine durée, d'envisager l'avenir.

Le contexte dans lequel nous venons de vivre ces deux dernières années, qui sera précisé plus avant dans ce dossier, nous a amenés à fortement intégrer les évolutions d'une société en profonde mutation dans laquelle nous agissons. Être une composante d'un Mouvement né nationalement en 1866 et implanté en département depuis 111 ans ne suffit en soit pas aujourd'hui à en assurer le sens et la pertinence de l'action. Le projet fédéral est donc à la fois un outil, un cap et une boussole.



En conséquence, fort de ses multiples compétences, et s'appuyant sur de nombreux partenaires, notre Fédération a souhaité en Lot-et-Garonne s'engager ouvertement et avec dynamisme auprès de l'ensemble des forces vives du réseau départemental de la Fédération pour fixer les priorités d'actions et construire les bases de l'avenir. Pour cela, l'élaboration d'un nouveau projet fédéral a principalement pour ambition :

- De réaffirmer nos ambitions et finalités politiques en cohérence avec les textes nous régissant et notre histoire
- De décliner l'ensemble de nos valeurs en objectifs politiques plus opérationnels qui pourront alimenter nos programmes d'action et nous permettront de mener localement le combat permanent pour l'émancipation civique et intellectuelle de tous.
- De mieux nous faire connaître et reconnaître, de nous développer en fixant des axes de progrès, de fédérer des associations nouvelles, de rassembler des nouveaux adhérents,
- De manifester ainsi une volonté explicite d'intervention cohérente à l'égard des politiques de l'État, de ses services déconcentrés et des collectivités territoriales.

Notre volonté aura été de mettre en œuvre un processus de co-construction associant à divers moments et le plus largement les administrateurs, les représentants des associations affiliées et les salariés de la Ligue, tous secteurs et services confondus. Ce processus a débuté avec le questionnement du Conseil d'administration dès le 25 janvier 2021 autour du thème « Quelle Ligue pour quelle société », en marquant le démarrage formel devant aboutir à la validation du document final lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2022 à Bon-Encontre.

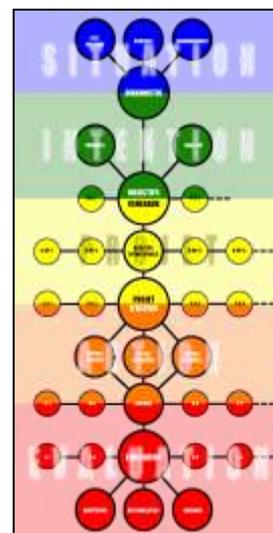
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Comme cela a déjà été évoqué et sera longuement développé par la suite dans ce dossier, le projet fédéral est un élément essentiel du fonctionnement de notre Fédération. Conçu pour une durée de 4 ans, nous avons fait le constat qu'il était la plupart du temps prorogé d'une année, du fait de circonstances diverses, celle concernant le précédent étant la pandémie de COVID qui n'a pas permis d'engager à la fois les travaux de bilan et les conditions de mise en œuvre du travail préparatoire à sa finalisation.

Pour écrire ce projet, le conseil d'administration, avec l'appui de la délégation générale, a fait le choix d'inscrire le processus dans la durée en recherchant une participation à son élaboration élargie. La démarche appliquée est celle de la méthodologie de projet, adaptée aux spécificités du Mouvement et aux besoins de la Fédération, régulièrement validée par plusieurs instances statutaires successives.

D'une manière générale, la volonté de cette démarche a été de donner au plus grand nombre, élus, salariés, adhérents, les éléments permettant une bonne compréhension à la fois de la situation et des enjeux ; ainsi la possibilité de pleinement participer au processus en ayant possibilité de s'exprimer.

Outre ces moments de cadrage et d'orientation, plusieurs phases ont été identifiées pour ce faire durant les phases dites de « situation », « d'intention » et de « projet ». Les phases dites « d'action » et d'évaluation donneront lieu à des mises en œuvre en cours de projet (voir annexe 1).



La phase de situation et d'intention

La prise en compte du contexte et de l'environnement de la Fédération a donné lieu à une rédaction la plus tardive possible au regard des évolutions connues avec la pandémie de COVID 19.

Il a été procédé durant les deuxièmes et troisièmes trimestres de l'année à un travail dit « d'état des lieux » en trois temps complémentaires et successifs :

- Une analyse des fonctionnements au printemps 2021, avec les acteurs directs de la Fédération (élus et salariés) de façon à avoir une vision objective et partagée de ce dernier, qui a permis de vérifier l'adéquation de la Fédération entre son fonctionnement et ses principes fondamentaux. La synthèse de ce travail (voir annexe 2) a permis de faire une « photographie » de la Fédération, venant éclairer le rapport d'activité de l'année précédente. Par métaphore financière il s'agirait là du « bilan » cependant que le rapport d'activité serait le compte de résultat.
- Un travail avec les forces vives du réseau des associations affiliées, le 3 juillet 2021, lors de l'AG 2021 de la Fédération à Marmande au travers d'ateliers de réflexion : La Ligue, Mouvement d'idées, Fédération affinitaire, Association d'éducation populaire partenaire de l'école publique et enfin actrice de l'économie sociale et solidaire (voir annexe 3). La synthèse de ce travail a permis de définir les bases des priorités politiques du futur projet fédéral.
- Un diagnostic financier et administratif envisagé depuis quelques années à l'occasion du changement de Délégué général au 1er janvier 2022, qui est venu apporter les éléments de connaissance complémentaires aux deux précédents, permettant ainsi d'avoir une vision très large de la Fédération de sa situation et de ses finalités.

La phase de conception des priorités et objectifs du projet

Il a été procédé durant les troisièmes et quatrièmes trimestres de l'année à un travail définition des priorités politiques pour le projet à naître, ainsi qu'à la rédaction d'objectifs généraux et opérationnels évaluables.

Un séminaire de réflexion

Organisé les 23 et 24 août 2021, ouvert aux administratrices et administrateurs ainsi qu'aux permanents, il a permis de définir les priorités du futur Projet fédéral à partir des statuts et divers documents d'orientations, et de proposer au CA de début septembre la démarche globale et les diverses échéances.

Ce travail a été scindé en deux temps : un travail en 2 groupes de 10 membres chacun environ autour des finalités du Mouvement et son projet politique, notamment à partir des articles 3a et 3b des statuts de la Fédération (Objet et missions). Chaque groupe devait engager le débat et par un processus de propositions individuelles (méthode des « post It », définir par regroupement 4/5 priorités politiques en les synthétisant. Les groupes se sont ensuite réunis pour une mise en commun des propositions avec pour but de les synthétiser et les reformuler pour n'en garder que 5 *in fine*.

Le groupe a ensuite défini les méthodes de travail des commissions à suivre et notamment les bases à partir desquelles seraient fixés les objectifs, à partir de deux options :

- 1ère proposition : à partir des priorités politiques avec une représentation de tous les secteurs d'activités.
- 2ème proposition : *a contrario* à partir de nos domaines d'actions et secteurs d'activités intégrant la prise en compte de toutes les priorités politiques.

La deuxième option a été retenue après de longs échanges qui ont permis de mettre en valeur le fait qu'elle permettrait de mieux intéresser un nombre d'acteurs conséquent. La transversalité du Projet fédéral s'opère de fait au niveau du regroupement des objectifs généraux dans les priorités.

Des commissions de travail

Leur finalité était de dégager par thématiques et à partir des priorités les Objectifs Généraux (OG) et Opérationnels (OO) ainsi que les critères et indicateurs d'évaluation. Au nombre de 9, elles étaient animées par un élu du Conseil d'administration assisté d'un permanent :

- « Axes transversaux et de développement », Jean-Pierre Claveries et Bruno Tarreau
- « Culture et arts », Yolande Alberti et Bruno Tarreau
- « Éducation et réussite de l'élève », Jacques Puyou et Priscilla Nguyen Van
- « Engagement et jeunesse », Mireille de Lorenzo et Céline Carli
- « Formation et éducation tout au long de la vie », Pierre Jeanneau et Priscilla Nguyen Van
- « Sport affinitaire », Charles Cillières et Maxime Violeau
- « Sport scolaire », Stéphane Prima et Maxime Mazzaresse
- « Vacances séjours et loisirs éducatifs », Alain Jantorre et François Dufour
- « Vie associative et fédérative », Chantal Roudil et Céline Carli

Le calendrier arrêté par le CA du 6 septembre était le suivant : en septembre première réunion dite de « cadrage » des animateurs des commissions ; en octobre première réunion des commissions ; en novembre seconde réunion ; en décembre ou début janvier troisième et dernière réunion. Les réunions se déroulaient prioritairement en présentiel et en visioconférence pour ceux ne pouvant se déplacer, sur le modèle suivant :

- Première réunion : Prise en compte des priorités avec une approche thématique, échange sur celles-ci afin de définir les éléments à retenir pour établir les objectifs généraux (OG : 1 par priorité). Le travail de rédaction était effectué par les co-animateurs entre deux réunions.
- Deuxième réunion : Retour sur les OG, amendements ou modifications. Échanges en vue de dégager les pistes devant aboutir aux Objectifs opérationnels (OO : 2 à 3 par OG au maximum). Le travail de rédaction était effectué par les co-animateurs entre deux réunions.
- Troisième réunion: Retour sur les OO, amendements ou modifications. Travail sur les modalités et critères d'évaluation. Travail de finalisation effectué par les co-animateurs avant présentation au CA du 14 mars pour arrêt, avant validation en AG le 14 mai 2022.

Au total ce sont 63 personnes différentes qui ont participé activement aux travaux des commissions, chaque commission regroupant entre 6 et 10 membres, dont certains sur plusieurs commissions. Ont été associés aux travaux, des élu.e.s du CA et des CD des secteurs sportifs, des responsables d'associations affiliées (22) et notamment prioritairement fédérées, des salariés de la Fédération (voir annexe 4).

SITUATION ET INTENTION

Le contexte dans lequel nous agissons

Approche générale

Le monde contemporain dans lequel la Ligue de l'enseignement s'inscrit traverse depuis de nombreuses années différentes formes de « crises ». Il est donc essentiel d'évoluer pour un Mouvement comme le nôtre, dont la vocation historique est de contribuer à la transformation de la Société, d'aborder lesdites crises sous le format des « transitions » qui permettent de les envisager sous la forme du passage nécessaire d'un état à un autre. Le terme de transition intègre une notion de progressivité qui n'écarte cependant pas la dimension de ruptures, et également l'idée d'un changement complexe car systémique généralisé à différentes échelles.

Il ne sera pas développé dans le présent projet fédéral une analyse poussée des différentes transitions telles que Rob Hopkins les envisageait dès 2008 reprises par des philosophes, économistes, sociologues, juristes... Mais la dimension de l'enjeu de société qu'elles représentent doit s'incarner dans les politiques publiques à la fois transversales et sectorielles. Les contradictions portées par les différents enjeux amènent souvent à la priorisation de certaines au détriment d'autres, comme cela est fréquemment le cas entre l'écologie et l'économie.

Le contexte politique

Si cette partie a été rédigée à l'issue des élections présidentielles 2022, les travaux menés à l'automne et en début d'année 2021 lors de la phase de rédaction des objectifs du Projet fédéral s'inscrivaient très logiquement dans ce qui s'est dessiné avec les résultats connus et dont les prémices étaient perceptibles antérieurement.

Les près de 27% d'abstention à l'élection Présidentielle ont formalisé le désintérêt de nombreux français pour la « chose politique », déjà largement exprimé, et ainsi la déconsidération portée à la fois aux politiques et au Politique. Le score de l'extrême droite ayant atteint un niveau jamais obtenu au cours des 10 élections présidentielles de la cinquième République amplifie ce phénomène. Parallèlement nous assistons à l'effondrement des acteurs majeurs de la politique qu'étaient les formations politiques « traditionnelles » au profit de la recherche de « l'homme providentiel » agissant dans des structures plus souples et moins formelles »

Notre Mouvement, ainsi que le disait Jean Macé en son temps « ne fait pas des élections elle forme des électeurs » doit s'interroger aujourd'hui sur son rôle et plus largement la place du Citoyen dans notre démocratie. Avec le quinquennat mis en œuvre il y a 20 ans, la question du court terme s'est imposée en matière politique, qui a considérablement modifié le rythme de la politique. Dans ce cadre, les corps intermédiaires, auxquels appartient le monde associatif, ne sont plus considérés comme des partenaires concourant à la définition des orientations, mais plutôt comme des prestataires.

Le contexte social

Avec la pandémie de COVID 19, notre pays comme le monde entier vient de traverser une crise sans précédent dont il n'est toujours pas sorti et qui a profondément marqué notre société. Son impact est inégalé depuis plus d'un siècle et marquera durablement, par ses effets, à terme notre civilisation. Les « leçons » de la crise sanitaire semblent déjà oubliées avec le besoin individuel de reprendre la vie « comme avant », sans solidarité ni cohésion. La question de la sécurité publique prévaut à nouveau sur le besoin de lien social.

Avec le premier confinement intégral pendant près de 2 mois, est apparue la peur de sortir de chez soi, dite « syndrome de la cabane », source de stress pour les salariés comme pour tout un chacun. Les mesures sanitaires à respecter (distance physique, gestes barrière, port du masque...) n'ont depuis aucunement enrayer ce processus. La reprise d'une hausse de l'inflation récemment, due à la guerre en Ukraine dont c'est l'un des premiers effets immédiats, renforce encore cet état de fait et les insatisfactions individuelles,

les salaires ne suivant pas encore cette augmentation.

Aux enjeux déjà identifiés avant crise (emploi, écologie, démographie, économie...) s'ajoutent aujourd'hui ceux de l'aggravation de la pauvreté, des réponses à apporter en matière de santé publique et de protection sociale... Les « gilets jaunes » en 2018 ont manifesté l'expression de la colère et des attentes de nombreux concitoyens notamment en matière d'augmentation du pouvoir d'achat pour les « classes populaires ». L'évolution des termes communément admis de « niveau de vie » en « pouvoir d'achat » pourrait à ce titre être analysée comme étant la pleine acceptation par tous de l'économie de marché au sein du capitalisme libéral. Face à cela la baisse actuelle du chômage à un niveau historiquement bas ne suffit pas à redonner des perspectives collectives et individuelles

Le contexte économique

La crise de COVID 19 a profondément bouleversé les modèles économiques à tous les échelons avec la politique du « quoi qu'il en coûte » mise en place par le Gouvernement. Mais cela a amené notre pays à élever le niveau de sa dette publique à plus de 120 % du PIB, avec des modalités de remboursement très rarement évoquées et dont les effets seront importants pour les décennies à venir.

Parallèlement les aides mises en œuvre ces deux dernières années (activité partielle, fonds de solidarité, Prêts garantis par l'Etat) ont permis aux entreprises de passer le cap sans « trop de dommages », parfois même comme dans le secteur culturel ou de la restauration de façon très exceptionnelle. Mais ainsi que cela était prévisible, le rendez-vous est bien celui de l'année 2022 qui nécessite un retour à une « normale » incertaine alors que les aides consenties ont disparu en très grande partie, sauf cas exceptionnels. De nombreuses entreprises et associations se trouvent en position de devoir rembourser les PGE souscrits et les aménagements de remboursements consentis pourraient ne pas suffire pour y répondre.

La guerre en Ukraine dont les effets se font sentir à la fois sur les personnes physiques et les personnes morales amplifie les risques évoqués. La généralisation de l'économie de marché à caractère libéral liée à la mondialisation dont les limites viennent d'être mentionnées, met en exergue la dimension de la concurrence dite « libre et non faussée » de laquelle le monde associatif n'est pas exclu.

Le contexte local et institutionnel

L'évolution de la reconnaissance et de la prise en compte des corps intermédiaires comme partenaires des politiques publiques à la fois dans leur élaboration et dans leur concrétisation, semble aujourd'hui éloignée. Les ministères de jeunesse et sports et de l'éducation nationale ont « fusionné » sous égide du second dans la confusion qui subsiste aujourd'hui encore.



Les modalités de financement par voie de subvention, ne sont plus perçues comme une évidence malgré les procédures de contrôle draconiennes mises en place depuis plus d'une décennie. A la dimension d'appels à projet ou de délégation de service public (DSP) déjà fort complexe, parfois même d'appel à concurrence, est venue très récemment s'ajouter celle d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui marque une évolution notable. En effet si l'origine du projet n'appartient toujours pas aux associations, leur conduite leur en est en grande partie enlevée tant dans le fait de créer des « consortiums » à plusieurs pour devoir y répondre que dans le pilotage par des agents de l'Etat marquant ainsi une nette évolution dans l'instrumentalisation des associations.

Dans notre département peu des grands Mouvements d'éducation populaire sont encore présents, certains étant régionalisés et la plupart ayant une activité limitée. La Ligue reste donc l'acteur majeur en la matière. Mais ce qu'il convient de retenir est l'apparition de nouveaux acteurs au sein de la dynamique « sociale et solidaire », parfois entrepreneuriale, soutenu à la fois par les corps d'Etat et les collectivités.

Les valeurs du Mouvement

La version votée en 2018 des statuts, dispose des éléments suivants dans son article 3-1, relatif aux buts de la Fédération :

« La Fédération, fondée en 1947, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés de ce même esprit. Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :

1. De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

2. De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

3. De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain, par une action permanente :

- pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,

- pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

Dès lors, le développement de ces éléments fondamentaux dessine et précise les « valeurs » qui sont le moteur de toutes nos actions et projets de notre Mouvement tant nationalement que départementalement : la Laïcité, l'Éducation, la Citoyenneté et la Solidarité

Laïcité

Elle constitue l'une des composantes majeures du modèle républicain français, exprimant le refus de l'assujettissement du politique au religieux et reposant sur une double incompétence : celle de l'État à intervenir dans la sphère du religieux, celle des Églises à imposer leur doctrine dans l'ordre du politique ou du social. Elle permet avant tout la liberté de conscience, qui justifie la permanence des débats sur le contenu qu'il convient de lui reconnaître, ainsi que la pluralité des interprétations sur le sens politique qu'on peut lui attribuer. Valeur de civilisation et principe de droit figurant dans la Constitution de la République, la laïcité implique une lutte constante pour la dignité de chaque individu, contre les exclusions et les injustices.

Pour notre Mouvement, la laïcité se traduit en termes de solidarité et de démocratie. Exigence humaniste, elle doit être vécue dans ses dimensions sociale, économique, civique, culturelle et éducative. Le sens de l'engagement de la Ligue de l'enseignement pour la laïcité passe par le refus résolu de toute forme de discrimination, et la promotion d'une société française riche de sa diversité.

Notre volonté et nos engagements tendent à faire vivre la laïcité au quotidien :

- Pour que la République garantisse la liberté de conscience et de pensée de chacun.
- Pour l'autonomie des religions et la non-intervention de l'État dans leurs sphères.
- Pour la liberté d'expression individuelle et collective.
- Pour l'émancipation des individus des emprises collectives trop massives.
- Pour permettre la reconnaissance, comme légitime, de la diversité des affiliations spirituelles, confessionnelles ou philosophiques de citoyens qui partagent les mêmes convictions démocratiques.



Éducation

La Ligue de l'enseignement a été fondée pour œuvrer à la généralisation de l'instruction et à la création d'une École publique laïque, gratuite et obligatoire, creuset de la République. Elle a été une large contributrice des lois la fondant et, depuis, elle l'accompagne et la prolonge au travers de la notion d'Éducation permanente", devenue aujourd'hui "Formation tout au long de la vie". Nous inscrivons cet engagement dans un combat continu pour une république démocratique, laïque et sociale.

Notre Mouvement réaffirme que l'École laïque est une institution de la République. Ce n'est pas un service public ordinaire. Mais notre système scolaire est encore trop injuste, consacré au tri des meilleurs par une compétition cruelle en son sein. L'École doit faire naître et entretenir le plaisir d'apprendre et de penser afin de préparer les générations actuelles et futures à prendre en charge les enjeux communs à l'humanité : sociaux, écologiques, économiques, démographiques, culturels, scientifiques, technologiques et éthiques...

Nous voulons aider l'École à se transformer afin qu'elle soit bien "l'École pour la réussite de tous" et nous mobilisons pour une véritable refondation de ce projet d'éducation populaire, afin :

- Que soit mieux assurée l'égalité des chances et des droits.
- Que la promotion individuelle de chacun soit associée au développement de l'intelligence collective.
- Que les identités individuelles et collectives soient confortées.
- Qu'une ouverture culturelle soit proposée à tous.

Citoyenneté

La Ligue de l'enseignement a été créée pour « éduquer au suffrage universel ». La préoccupation de nos fondateurs était de donner au peuple les moyens d'exercer son pouvoir d'électeur en citoyen libre et éclairé. 156 ans plus tard, si la démocratie est plus ancrée dans la culture politique française, l'enjeu reste de taille.

L'implication des citoyens à tous les niveaux est une condition essentielle pour notre Mouvement qui promeut une citoyenneté active et partagée ne se limitant aux seules institutions politiques et sociales. Aujourd'hui, sous de nombreux prétextes, la démocratie subit des régressions inquiétantes : atteintes aux libertés individuelles et au respect de la vie privée, tentatives de pressions du pouvoir politique sur la justice et les médias, création de fichiers liberticides, recours croissant à la détention provisoire, instrumentalisation de l'histoire...

Face à cela, nous devons prendre toute notre place dans l'action en faveur d'une culture de la délibération, promouvant la représentation de responsables et reflétant la diversité sociale et culturelle de la France. Profondément engagée, la Ligue de l'enseignement souhaite contribuer à construire une société dans laquelle :

- Doit prévaloir la légitimité des élus sur tout autre pouvoir en matière législative et la possibilité pour chacun de s'exprimer librement.
- Soit reconnue la place des jeunes et leur forte capacité de mobilisation.
- Soit favorisée la promotion de concitoyens issus de l'immigration, afin de récuser l'intolérance et le mépris de l'autre.
- Devienne désirée et effective la parité homme/femme en permettant la prise de responsabilités des femmes dans la société.
- Soit effective la qualité de l'information et sa réelle indépendance économique et/ou politique.
- Devienne prioritaire et effective la préservation de notre environnement

Solidarité

Dans une société démocratique, soucieuse de justice sociale, la solidarité est une traduction politique de la fraternité : elle assure aux individus qui la composent la jouissance effective des droits qui leur ont été préalablement reconnus. Penser et construire un avenir solidaire, c'est inventer une alliance nouvelle et possible entre l'individu et le collectif, entre le singulier et le commun. C'est aussi exiger le respect de chacun et favoriser la rencontre de l'autre dans une fraternité.

Aujourd'hui, l'individualisation des modes de vie et des comportements ont pour corollaire une croissance des inégalités et leur extension dans des domaines où elles étaient auparavant contenues et combattues (éducation, santé, loisir...) Nous devons participer à la création des conditions de la solidarité dans notre humanité, pour notre destin commun. Nous ne pouvons nous résoudre à une double fracture, sociale et civique. C'est en particulier l'emprise d'une logique marchande généralisée qui fait courir le risque de nouvelles injustices.

La Ligue de l'enseignement se fixe comme priorité d'agir avec les habitants, et notamment les plus défavorisés, afin de lutter :

- Contre l'exclusion du progrès social
- Pour des politiques qui consacrent l'égalité sur l'ensemble des territoires.
- Pour la reconnaissance de tous et de chacun
- Pour la prise en compte et la préservation de notre environnement
- Pour l'engagement individuel et collectif

L'identité de la Fédération

Les statuts, actuellement en cours disposent des éléments suivants dans leur article 3-2, relatif aux missions de la Fédération :

« La Fédération participe à l'élaboration démocratique et à la mise en œuvre des politiques publiques d'éducation, de formation, d'action culturelle, sportive et sociale, en ce qu'elles favorisent sur le territoire départemental une réelle garantie des droits civils et politiques, économiques et sociaux, des libertés fondamentales et du progrès de la démocratie. Comme Mouvement d'éducation populaire, elle se donne pour mission d'être :

- *un Mouvement d'éducation laïque qui concourt à la démocratisation, à l'extension, à la défense, à l'accompagnement et à la promotion du service public de l'éducation nationale sur le département de Lot-et-Garonne, associant les collectivités locales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle,*
- *un Mouvement social fédérant des associations, des personnes morales et des adhérents à titre individuel, qui encourage toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement civique et de faire vivre la solidarité. Pour cela, elle suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Elle contribue à l'animation du réseau de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts,*
- *un Mouvement d'idées qui favorise la rencontre et le débat au service d'une meilleure compréhension des questions de société et pour exercer une pleine citoyenneté,*
- *une organisation de l'économie sociale qui promeut l'économie au service des hommes et des femmes et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux, culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation et d'insertion. »*

Dès lors, la mise en œuvre de ces éléments statutaires trace le cadre de toutes les actions et projets : Mouvement d'idées, Fédération d'associations, Protagoniste de l'éducation populaire, Association complémentaire de l'école publique, Organisme de l'économie sociale et solidaire.

Mouvement d'idées

Bien avant de devenir une Fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement, créée en 1866, a été un Mouvement de pression pour la création de l'école publique, gratuite et obligatoire. Depuis, elle a conservé cette vocation et demeure un Mouvement de réflexion et d'engagement militant, inscrit dans une réalité contemporaine qu'elle ne considère pas comme une fatalité. Elle a, par exemple, en 2001, adopté une déclaration "l'École que nous voulons", en 2005 à l'occasion du centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État ouvert le site la.ligue.org ou encore en 2012 émis "50 propositions pour faire société" très récemment à l'occasion de la campagne présidentielle 2022 émis un plaidoyer. « Agir voter » pour faire entendre notre conception, et celle de nombreux citoyens, d'une société en pleine mutation.

La Ligue de l'enseignement refuse de subir, passivement, ces mutations importantes, parfois brutales, qui ébranlent nos sociétés jusque dans leurs fondements, quand de nouvelles idéologies, des forces matérielles et des logiques marchandes, destructrices de notre environnement, produisent inégalités et exclusions. En s'interdisant toute prise de position politique partisane, elle s'engage résolument pour le respect de la personne humaine, des libertés individuelles et collectives, des valeurs républicaines d'égalité et de solidarité et de leurs conditions de mise en œuvre.

Elle milite et œuvre pour une plus grande justice, et un humanisme qui mette l'homme au cœur de la société. Elle invite les citoyens à s'associer, débattre et être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste visant à l'émancipation de tous.

Protagoniste de l'éducation populaire

Depuis son origine, la Ligue de l'enseignement milite, en sa qualité de Mouvement social, pour l'accès à la culture la plus diversifiée qui permet un épanouissement et une émancipation personnels favorisant une intégration dans la société. La volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie, ne peut se limiter à la culture académique. Apprendre à écrire, compter et lire ne suffit pas. Pour « former de bons citoyens » il faut aussi permettre et donner l'occasion de développer ses capacités, de comprendre les enjeux, de confronter ses idées avec lucidité.



L'éducation populaire, à laquelle s'est conjuguée dans les années 80, la dimension du socioculturel, a avant tout, une ambition démocratique et émancipatrice. L'individu, devenu plus autonome, doit pouvoir forger son avis sur tout, de manière éclairée et lucide, et pouvoir l'exprimer à partir de tous les moyens existants, et ce de plus en plus jeune. Dans le contexte contemporain, l'éducation populaire devient complexe à situer, mais reste essentielle et doit trouver les nouveaux axes qui lui permettront de rester fidèle à ses principes et en phase avec les attentes des citoyens.

La Ligue de l'enseignement entend en conséquence agir pour que la dimension technicienne et utilitariste ne remplace pas les anciennes ignorances par un nouvel aveuglement. L'Éducation populaire est la voie qui permet d'articuler le comment et le pourquoi en rassemblant les savoirs, en suscitant et en alimentant les intelligences collectives. La Ligue de l'enseignement et ses associations affiliées font de cette nécessité une priorité, notamment en agissant à la base de la société, au quotidien et dans tous nos domaines d'action.

Fédération affinitaire

La Ligue de l'enseignement est structurée en réseau associatif, qui crée sa richesse, sa diversité, et sa force :

- La Ligue de l'enseignement, confédération nationale des Œuvres Laïques, ainsi que ses deux secteurs sportifs qui sont l'USEP et l'UFOLEP.
- Les fédérations départementales et les unions régionales, représentantes territoriales de la Ligue de l'enseignement, et parmi elles, la Fédération de Lot-et-Garonne et l'union régionale de Nouvelle-Aquitaine.
- Les associations locales, dans tous les domaines d'activités, avec plus de dix mille adhérents ou usagers individuels dans notre seul département.

La prise en compte de ces différents niveaux est une priorité de notre projet, notamment en donnant à l'accompagnement et à la promotion du tissu associatif des associations locales affiliées une juste et essentielle place. A cela s'ajoute la promotion et la formation des bénévoles, la réponse à leurs besoins en conseil, en assurance, en services divers et, au-delà, à des questions sur des aspects plus circonstanciés liés à des problématiques locales ou thématiques.

La Fédération, ses cadres et élus, est à la disposition des associations affiliées pour les accompagner. Avec ce réseau associatif et militant, où se tissent des liens forts, notre réseau se renforcera, avec une réelle dimension affinitaire, autour des valeurs et thèmes que nous développons dans ce projet fédéral.

La Fédération s'engage aussi à être présente auprès des pouvoirs publics pour représenter, promouvoir et défendre le monde associatif, notamment laïque.

Association complémentaire de l'école publique

Née en 1866 la Ligue de l'enseignement s'est donnée comme premier objectif la création de l'École publique de la République, laïque, gratuite et obligatoire, facteur d'égalité sociale et de promotion de l'individu. Elle situe en conséquence, depuis et toujours, son action avec, dans et autour de l'École. Cette proximité originelle avec l'École publique, concerne l'ensemble de l'éducation scolaire initiale, de la maternelle au lycée, ainsi que les diverses formes de l'enseignement supérieur.

Sans la Ligue de l'enseignement et quelques autres associations, jamais l'éducation scolaire n'aurait eu la forme de service public, ses contours, ses fondements, ses réalités. La Ligue de l'enseignement, partenaire reconnu et indépendant de l'Éducation Nationale est attachée à la dimension nationale et égalitaire de l'École qui implique une nécessaire et réelle convergence de l'action de l'État, des collectivités territoriales et coéducateur de l'Enfant.

Partisans d'une éducation devenue plus que jamais mission partagée, notre action se conçoit en étroite articulation avec tous les acteurs de l'éducation. L'analyse des différents temps de l'Enfant montre que le temps potentiellement libre de ce dernier est pratiquement le double de celui d'apprentissage scolaire. Si notre mission nous amène à intervenir durant le temps scolaire, en appui aux enseignants, nous agissons aussi à la périphérie de ce temps (péri et post), pour des activités de découverte, éducatives et complémentaires, nécessairement concertées et cohérentes. La Ligue de l'enseignement participe et contribue également à la formation initiale et continue des enseignants.

Organisme de l'économie sociale et solidaire

Avec le virage du « socioculturel » dans les années 80, et donc depuis de nombreuses années, les associations sont devenues créatrices d'emplois à dimension professionnelle, et développent des activités générant une économie. L'économie sociale et solidaire est ainsi une alternative au secteur marchand dans la plupart des secteurs d'activité, et n'a pas vocation à servir l'argent mais donne la primauté à la personne sur le capital. Ses diverses composantes sont organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage du pouvoir, du réinvestissement de leur résultat au profit de leur finalité sociale. Les activités de l'économie sociale et solidaire, ne pouvant, par essence, être délocalisées, démontrent une volonté de développement territorial à fort caractère local. Elles articulent, en pratique, performance économique, professionnalisme et engagement militant, innovation sociale et solidarités.

Le fait que la Ligue de l'enseignement soit devenue un acteur économique alimente toujours le débat et nous invite à la vigilance permanente. Mais nous devons composer avec la société contemporaine et le fruit de nos évolutions pour rester adapter, en restant fidèles à une indépendance politique et économique. La Fédération doit s'inscrire dans la mise en œuvre de politiques publiques dès lors qu'elles rejoignent son projet, y compris dans le cadre de commandes publiques. Il nous appartient désormais de faire en sorte que ces pratiques se développent pour que notre Fédération soit en capacité de mieux répondre aux défis de l'urgence, écologique, sanitaire, sociale et économique, qui se posent aujourd'hui à nous. La Ligue pourra ainsi reprendre pleinement la place motrice qui a été la sienne.

Les Projets Fédéraux antérieurs

Notre Fédération est dotée d'un projet fédéral de manière régulière depuis 2007, avec comme cela a déjà été évoqué une rupture quasi généralisée d'une année entre chaque projet fédéral, conçu pour 4 ans mais dans les faits systématiquement prorogés d'un an pour diverses raisons. Il conviendra de réguler cela pour ce nouveau projet en intégrant notamment une démarche d'évaluation plus méthodique ainsi qu'une démarche pédagogique assortie de la mise en œuvre de celui à suivre dans des délais préalables le permettant.



Il est à noter que le premier projet fédéral de la Fédération, d'avantage sous la forme de document programme, datait de 1993. Dans les faits, il fut réellement débattu en 1994 par les instances statutaires et les cadres de la Fédération. Il avait la particularité d'avoir été porté par André Jourdes, qui quittait ses fonctions quelques mois plus tard après 21 ans à ce poste. Ainsi donc le projet fédéral 2022/2025 sera (si l'on excepte celui de 1993 à 1996), le quatrième depuis 2007 à succéder à son précédent.

Les priorités et objectifs généraux de ces derniers étaient les suivants :

Projet Fédéral 1993/1996 : Renforcer notre visibilité et notre utilité sur le Lot-et-Garonne

- Donner la priorité à l'éducation
- Agir pour le développement et la lutte contre les inégalités sur les territoires
- Donner envie de comprendre, faire débattre sur les questions actuelles
- Former des responsables animateurs
- Améliorer la communication et l'information
- Améliorer la gestion

Projet Fédéral 2007/2011 : Agir ensemble...

- Pour l'Éducation de tous tout au long de la vie
- Pour une société plus solidaire et le développement durable
- Pour la reconnaissance des cultures, ferments d'intégration
- Pour une citoyenneté qui s'exerce dans les tous les espaces de la vie politique

Projet Fédéral 2013/2016

- Faire vivre et partager la laïcité
- Promouvoir le droit à l'éducation tout au long de la vie au long de la vie
- Développer une citoyenneté engagée et responsable
- S'engager pour une société plus solidaire
- Renforcer notre rôle fédératif

Projet Fédéral 2017/2020

- Laïcité
 - S'inscrire en "Référént Laïcité" dans le département, attentif à la faire découvrir ou se la réapproprier, désireux de faire vivre son apport et de veiller à son respect.
- Démocratie et citoyenneté
 - Inviter et accompagner les associations locales à agir avec les habitants, sur leurs lieux de vie.
 - Accompagner les coopérations inter-associatives pour répondre à des enjeux territoriaux et/ou peser (avoir une influence sur) les politiques publiques.
 - Valoriser, développer et dynamiser l'engagement bénévole et militant.
 - Renforcer notre rôle de soutien et de formation auprès de nos associations et de nos militants.
 - Accompagner des relais locaux de notre Mouvement sur les territoires, pour permettre la diffusion de nos valeurs et actions.
- Education et formation
 - Proposer à l'école, aux collectivités, aux associations, nos expérimentations et/ou savoir-faire dans tous nos domaines de compétences.
 - Renforcer nos liens partenariaux avec l'école publique, pour participer à son évolution et à sa reconnaissance.
 - S'engager dans les débats (en promouvoir) ou autres évènements autour de l'éducation, qui interrogent notre Mouvement.
 - Promouvoir l'éducation au développement durable, y impliquer tout le réseau et élargir nos propositions d'actions aux établissements scolaires, collectivités, associations, ...
 - Promouvoir l'éducation de chacun tout au long de sa vie : formations qualifiantes, citoyennes, professionnalisantes, enrichissement personnel, ouverture culturelle, activités d'éducation populaire...

L'histoire de la Fédération en quelques dates

1866, Jean Macé, professeur, créé avec un tailleur de pierre, un conducteur de train et un sergent de ville, la Ligue de l'enseignement, pour instaurer en France l'Ecole publique gratuite laïque.

1872, les campagnes d'opinion qu'elle mène, dont celle du « Sou contre l'ignorance » aboutiront aux lois scolaires de Jules Ferry.

1911, les premiers statuts de la FOL sont déposés. Elle suscite la création d'Amicales laïques pour favoriser la fréquentation scolaire et le développement de l'Ecole Laïque.

1914, la Première guerre mondiale interrompt son action.

1927, la Fédération département des amicales laïques est récréée

1929, la FOL ouvre la Colonie de Bagnères de Bigorre avec les produits d'une tombola.

1932, la FOL crée la Cinémathèque de l'enseignement. Des milliers de séances scolaires seront assurées.

1935, une section Artistique voit le jour pour le développement de la musique, des chorales et du théâtre.

1940, la Ligue et la FOL sont dissoutes par le gouvernement de Vichy, mais la FOL continue sous le couvert de l'Amicale d'Agen.

1947, Après la libération, la Fédération renaît et crée le Comité Départemental des Colonies de Vacances et de nombreuses activités péri et post scolaires : cantines, voyages, Usep, Ufolep, fêtes scolaires (vestiaire), loisirs éducatifs, théâtres, ciné-clubs...

1964, la FOL signe une convention avec le Conseil Général pour la gestion des établissements de l'Enfance Handicapée. Elle créera plus tard l'ALGEEI.

1964/1973, création des Clubs de Jeunes, des Foyers ruraux de jeunes et d'Education Populaire.

1979, la FOL apporte son assistance à 25 Centres de Loisirs au travers du Comité des Œuvres de Plein Air.

1983/1984, la FOL crée l'Université Populaire. Naissance de "Vacances pour Tous", nouvelle appellation du secteur vacances de la ligue de l'Enseignement.

1984/1989, avec le virage du socioculturel, la FOL fait le pari du développement et crée 4 emplois pour assurer le fonctionnement permanent de ses centres de vacances. Les moyens humains affectés par l'éducation nationale aux associations éducatives commencent à être supprimés.

1993, la FOL crée les ateliers de lutte contre l'illettrisme. Elle fédère les initiatives départementales sur l'accompagnement à la scolarité.

1997, la FOL est à l'origine du Collectif Départemental d'Education contre le racisme et organise la semaine d'Education contre le Racisme sur le département. Première ronde Usep.

2004, devant les modifications d'attribution de subventions la FOL recentre ses activités et décide en assemblée générale de la vente d'une partie de son patrimoine.

2005, la FOL restructure ses statuts de fond en comble et devient "La Ligue de l'enseignement.-Fédération de Lot et Garonne". L'ALGEEI devient autonome et quitte les locaux de la Fédération pour s'installer à Estillac. La Fédération organise une conférence à l'occasion du centenaire de la loi de 1905 « la longue histoire d'une loi de raison » suivie par près de 300 personnes à l'université du canal.

2007, la Fédération développe son action cinéma et devient propriétaire du cinéma le Plaza à Marmande.

2011, la Fédération fête son centenaire le 18 juin à Nérac devant près de 200 personnes. Durant près d'un an un ouvrage a été réalisé, titré à 800 exemplaires, sous le titre « Nous avons écrit ton nom ».

2019, la Fédération après avoir coordonné départementalement les actions d'accompagnement à la scolarité depuis plus de 10 ans, devient coordinatrice de celles sur la parentalité sur mission déléguée de la CAF.

2020, la pandémie de COVID 19 arrête toutes les activités de la Fédération pendant près de 6 mois. Les aides du Gouvernement lui permettent de passer ce cap et l'obligent à redéfinir ses priorités et son projet.



ÉTAT DES LIEUX

L'évaluation du fonctionnement de la Fédération

La Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne a engagé dès le printemps 2021, dans le cadre de la phase dite de situation, préalable nécessaire et impératif à celles d'intention et de projet, une évaluation de son fonctionnement (Voir l'annexe 2). Les résultats de l'évaluation ont été présentés lors des ateliers de l'Assemblée générale de la Fédération le 3 juillet 2021 à Marmande au cinéma le Plaza, et aux personnels lors de la réunion avec ces derniers le 29 septembre 2021.

Cette démarche, animée par le délégué général sous impulsion et contrôle du bureau, s'est composée de 5 approches différentes (il s'agissait du rapport entre deux éléments complémentaires ou contradictoires) qui ont permis d'avoir, par l'expression de positionnements individuels éclairés, une vision générale collective et réaliste de notre fonctionnement :

- Association / Fédération le 11 mai 2021,
- Gouvernance / Modèle le 18 mai 2021,
- Taille / Développement le 25 mai 2021,
- Economie / Projet le 1er juin 2021,
- Autonomie / Implantation le 08 juin 2021.

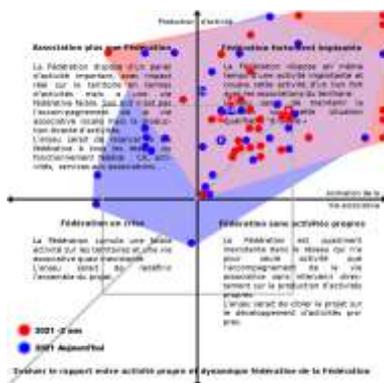
Afin de favoriser la participation la plus large, un maximum de 25 participants à chacune de deux séances de chaque thème a été retenu, à des horaires accessibles en fonction des contraintes et possibilités de chacun (16h et 18h15). Les séances étaient accessibles en présentiel ou en visioconférence. Les éléments relatifs aux critères et indicateurs nécessaires à une première approche individuelle étaient transmis quelques jours avant chaque séance afin de permettre une première appropriation individuelle.



Ce sont au total 41 personnes différentes qui ont suivi la démarche avec une grande régularité, dont des membres du CA Ligue ainsi que des CD USEP et UFOLEP, et des membres des personnels de la Fédération, cadres et employés.

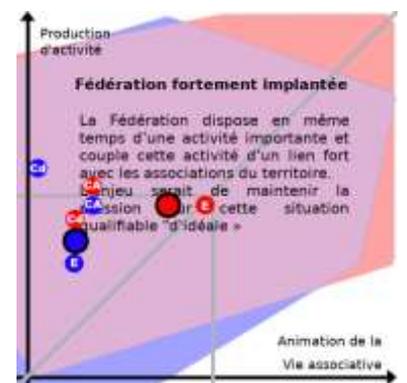
Association / Fédération

Il s'agissait d'évaluer le rapport entre activité propre et dynamique fédérative de la Fédération (axes production d'activité & Animation de la vie associative).



Fédération fortement implantée

La Fédération dispose en même temps d'une activité importante et couple cette activité d'un lien fort avec les associations du territoire. L'enjeu serait de maintenir la pression sur cette situation qualifiable « d'idéale ».

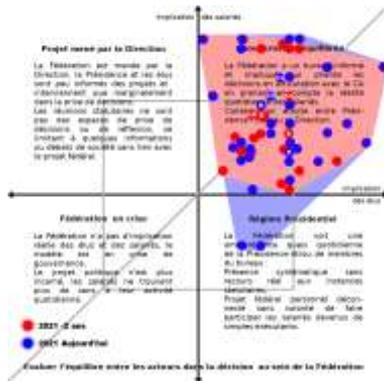


Les barycentres de cette évaluation signalent que la Fédération est « fortement implantée », marquant ainsi une bonne prise en compte de la dichotomie production propre et animation associative. Il est toutefois à noter un léger recul d'aujourd'hui par rapport à il y a 2 ans de la dimension d'animation de la vie associative et à un niveau moindre pour la dimension production d'activité. On notera dans ce cadre sur les 29 avis émis une nette évolution de certains positionnements individuels vers la partie gauche du sociogramme, et également vers celle du bas, avec deux avis estimant que la Fédération serait « en crise ». Aucun avis n'estime que nous n'ayons pas d'activité propre.

L'analyse des barycentres (tableau de droite) par catégories de personnes montre une faible évolution de la perception chez les administrateurs (CA) malgré des changements de positionnements individuels qui in fine se concrétisent par des barycentres à peu de choses près identiques, et une évolution à l'inverse des barycentres généraux pour les cadres (Cd) dans l'axe vertical. Concernant les employés on note une dispersion plus importante aujourd'hui qu'il y a deux ans. Les barycentres de chaque catégorie d'évaluateur sont toutefois relativement concentrés et ne marquent pas de différence d'analyse forte à la seule exception des employés il y 2 ans.

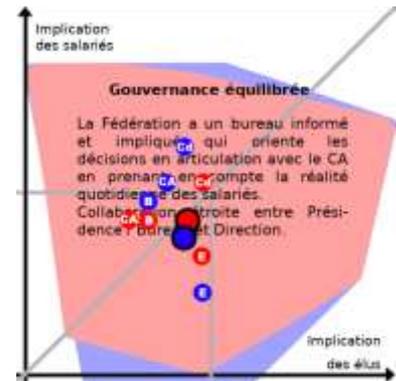
Gouvernance / Modèle

Il s'agissait d'évaluer l'équilibre entre les acteurs dans la décision au sein de la Fédération (axes Implication des salariés & Implication des élus).



Gouvernance équilibrée

La Fédération a un bureau informé et impliqué qui oriente les décisions en articulation avec le CA et en prenant en compte la réalité quotidienne des salariés. Collaboration étroite entre Président / Bureau et Direction.

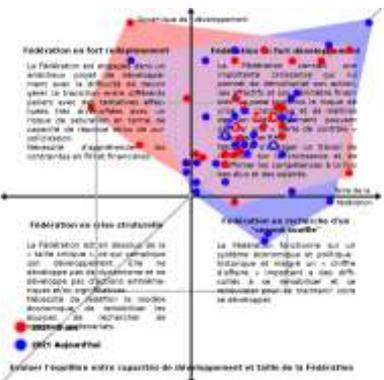


Les barycentres de cette évaluation marquent une bonne prise en compte et gestion de la dichotomie implication des salariés et des élus dans la gouvernance de la Fédération. On notera que les barycentres généraux (32 personnes ont participé à l'évaluation) sont quasiment les mêmes entre il y a 2 ans et aujourd'hui, pratiquement au centre de la partie supérieure droite. L'ensemble des barycentres est extrêmement serré marquant une vision globale concordante de l'ensemble des personnes ayant participé à l'évaluation, par ailleurs très proches des barycentres globaux.

Les deux nuages rouge et bleu se situent quasiment intégralement dans cette partie supérieure droite à l'exclusion notable de deux points d'évaluation dans la partie basse droite (régime présidentiel). L'évolution des positionnements individuels dans toutes les catégories d'évaluateurs, le plus notable restant celle des employés, sans que ceci ne soit toutefois réellement très significatif.

Développement / Taille

Il s'agissait d'évaluer l'équilibre entre capacités de développement et taille de la Fédération (axe dynamique de développement & Taille de la Fédération).



Fédération en fort développement

La Fédération connaît une importante croissance qui lui permet de démultiplier son action, ses effectifs et son périmètre financier. Se pose toutefois le risque de crise de croissance et de maîtrise de son développement pouvant générer une « perte de contrôle » financière et RH. Nécessité d'engager un travail de réflexion sur la croissance et de réaffirmer les compétences à la fois des élus et des salariés.



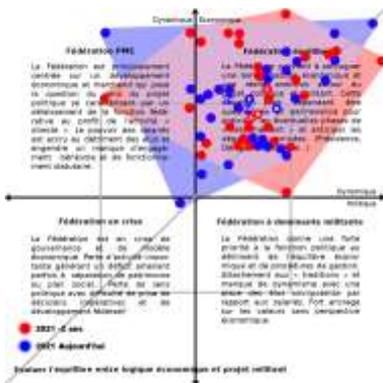
Afin de bien saisir la dissociation entre les notions de « développement » et de « redéploiement », il paraît utile de rappeler que le premier terme marque une évolution de moyens au service des projets nouveaux et le second l'évolution des actions avec des moyens identiques. Les barycentres de cette évaluation sont positionnés dans la partie supérieure et droite du sociogramme (Fédération en fort développement). On note une très légère évolution vers le bas du barycentre général en termes de dynamique de développement

avec un niveau égal sur l'axe horizontal de taille de la Fédération. Les barycentres par catégorie de participants sont relativement concentrés marquant une analyse commune de l'ensemble. Tous se situent proches des barycentres globaux.

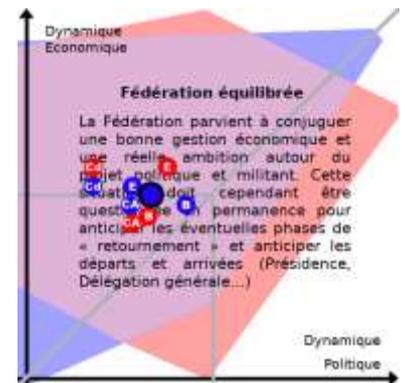
Il existe une surface commune entre les deux temps d'évaluation assez importante qui intègre la quasi-totalité des évaluations individuelles à l'exception de 4 évaluations pour un total de 30 personnes ayant participé. L'analyse des nuages des évaluateurs par catégorie montre de manière commune un élargissement des positionnements pour les élus et les cadres entre il y a deux ans et aujourd'hui. A l'inverse concernant les employés le nuage s'est resserré entre avant et aujourd'hui.

Économie / Politique

Il s'agissait d'évaluer l'équilibre entre logique économique et projet militant (axes Dynamique économique & Dynamique politique).



Fédération équilibrée
La Fédération parvient à conjuguer une bonne gestion économique et une réelle ambition autour du projet politique et militant. Cette situation doit cependant être questionnée en permanence pour anticiper les éventuelles phases de « retournement » et anticiper les départs et arrivées (Présidence, Délégation générale...)



Les barycentres de chaque catégorie sont très exactement les mêmes que pour il y a deux ans et aujourd'hui, marquant ainsi le fait qu'il n'y a pas eu d'évolution durant la phase COVID. Le rapport entre exigences en matière de politique et d'économie reste donc identique et signale une « Fédération équilibrée » conjuguant ces deux éléments pouvant être antagonistes. La très grande majorité des évaluateurs indique une bonne dynamique politique et trois participants estiment que la Fédération privilégierait la dimension économique sur celle politique.

A noter une grande similitude d'analyse chez les élus du bureau et du CA, l'un d'entre eux estimant cependant que nous sommes aujourd'hui très à la pointe dans les deux domaines. Concernant les cadres on note un nuage bleu plus étendu que celui d'il y a deux ans et des variations d'analyse à la fois à la hausse et à la baisse. Concernant les employés le nuage s'est rétréci de manière importante pour aujourd'hui en se resserrant autour du barycentre.

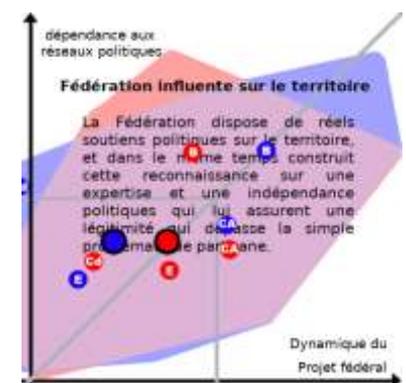
Autonomie / implantation

Il s'agissait d'évaluer l'équilibre entre autonomie du projet et implantation institutionnelle (axes Dépendance aux réseaux politiques & dynamique du Projet fédéral).

Il est à noter que cette évaluation était la dernière de la série et a vu moins de personnes participer.



Fédération influente sur le territoire
La Fédération dispose de réels soutiens politiques sur le territoire, et dans le même temps construit cette reconnaissance sur une expertise et une indépendance politique qui lui assurent une légitimité qui dépasse la simple problématique partisane.



Les barycentres de cette évaluation sont positionnés dans la partie supérieure et droite du sociogramme, marquant à la fois une proximité avec les décideurs politiques et les subventionnements afférents, ainsi qu'une indépendance d'action. La partie de nuage commune est assez étendue et intègre une zone située dans la partie haute et gauche, ne provenant que de l'avis des cadres et employés, comme indiqué ci-après.

On notera toutefois que les évaluateurs ont estimé un léger recul sur l'axe horizontal de la dynamique du projet sur ces deux dernières années, notamment exprimé par les cadres et employés, a contrario des élus du CA et du bureau.

Les barycentres de chaque catégorie d'évaluateurs se situent dans un nuage relativement étendu avec notamment une grande disparité aujourd'hui entre les cadres et les membres du bureau, qui assistent pourtant tous deux aux mêmes instances statutaires, essentiellement en matière de dynamique du projet fédéral. L'ensemble des administrateurs est relativement cohérent, avec toutefois pour les non membres du bureau, une progression légère dans la dépendance aux réseaux politiques sur ces deux dernières années.

Le diagnostic financier et fonctionnel de la Fédération

Dans le cadre de la préparation de son projet fédéral 2022/2025, et notamment de l'état des lieux nécessaire (renforcé avec le changement de Délégation générale au 1er janvier 2022), le bureau de la Fédération a souhaité que soit réalisé un audit financier et fonctionnel (voir annexe 5) par les services du centre confédéral dans le cadre de leur mission d'accompagnement du réseau (Laurence Mandelbaum et Cédric Charpy). Il a été réalisé entre juin et décembre 2021 pour une finalisation le 17 février 2022.

Situation financière

D'un point de vue synthétique, la Fédération présente une structuration financière suffisamment solide pour couvrir largement ses besoins en fonctionnement et assurer le maintien et le développement de son activité après une première année de crise Covid. Elle peut même se permettre des engagements (prêt accordés, délais paiement des clients en 2020 probablement lié à la crise Covid...) concourants à des intérêts autres qu'économiques.

- Trésorerie : La situation nette de trésorerie se maintient à un niveau relativement stable à hauteur de 2 M€ environ. Ce niveau constant jusqu'en 2021 représente 39% du budget annuel (base 2019 pour ne pas tenir compte de l'impact de la crise Covid) soit 142 jours de fonctionnement et confère à la Fédération une situation confortable la préservant de risques à moyen terme.
- Fonds de roulement : Il se situe depuis plusieurs années (hors 2018 en baisse de 16%) à hauteur d'environ 2,2 M€. A noter une augmentation significative des immobilisations ces deux dernières années correspondant aux investissements réalisés dans le patrimoine immobilier sur les établissements ALGEEI, couverts par des emprunts.
- Besoin en fonds de roulement : Le besoin en fond de roulement est très faible au regard de l'activité de la Fédération (1% du budget) et est largement couvert par le fond de roulement.

Aspects budgétaires

- Modèle économique : il est stable sur la durée et repose principalement sur le financement par les usagers (essentiellement le secteur vacances et séjours éducatifs) ainsi que la location du patrimoine immobilier qui pèse pour beaucoup dans son résultat), et son traduit par une forte valeur ajoutée. Le poids des financements publics dans sa structure budgétaire n'est que de 9,6% des produits en 2019, dont presque la moitié (45%) résultant de la CPO Ligue- Education nationale.
- Evolution des résultats : Après un résultat stable et excédentaire la Fédération jusqu'en 2019 (+100 à +150 k€ soit 2 à 3% du budget annuel) celle-ci connaît une forte dégradation de son résultat d'exploitation (-471 k€ entre 2019 et 2020 soit 8,5% de son budget) directement liée à la crise Covid. Cette baisse de résultat a été significativement contenue par le recours à un ensemble de dispositifs mis en place dans ce cadre : Fermetures significatives du siège et de plusieurs établissements ou activités ; Activation de plusieurs dispositifs d'aides pour un montant de 329k€ (fonds de solidarité, activité partielle, aides FONJEP).

- Capacité d'autofinancement : On constate que l'activité de la Fédération génère une Capacité d'Autofinancement Courante significativement positive, y compris à fin 2020. L'activité de la Fédération a généré jusqu'en 2020 une trésorerie suffisamment positive pour absorber l'impact négatif de la crise, assurer son fonctionnement courant et financer les investissements prévus.



Gestion des ressources humaines

- Instances représentatives du personnel : Un CSE est en place depuis 2018 et se réunit conformément à la réglementation (au moins 10 réunions annuelles). Dans le cadre de sa politique RH la Fédération a choisi d'inviter systématiquement les suppléants (non obligatoire) pour renforcer la représentativité des salariés et le dialogue social. Mais dans la pratique ce renforcement n'est pas effectif, les titulaires ayant démissionné de leur mandat, et seuls les suppléants participant aux réunions CSE dans l'attente de prochaines élections en 2022.
- Audit RPS : Il a été réalisé en 2021 et a donné lieu à trois réunions de CSE consacré à son analyse et aux suites à donner (les 12/10/21, 16/11/21 et 14/12/21). Le dernier CSE a également traité ce sujet et l'employeur y a déjà apporté plusieurs éléments de réponses.
- Avantages sociaux : La Fédération a mis en place un système de « tickets restaurants » depuis 2012. La base et le taux de participation employeur respectent les conditions permettant l'exonération de charges sociales sur cet avantage attribué aux salariés, mais les conditions de mise en place ne respectent pas les règles en application sur plusieurs points amenant un risque de redressement social. Deux options sont ouvertes : mise en conformité au regard des règles applicables, générant un coût supplémentaire ; la suppression de l'usage.

Points spécifiques

- Gestion du patrimoine immobilier : La partie mise en location est fiscalisée dans des conditions particulières avec un assujettissement à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 24%. Le secteur n'est pour autant pas assujetti à la TVA (hors exception du chantier en cours à la Couronne pour une livraison à soit même). Les travaux à la Couronne représentent un investissement majeur pour la Fédération (près de 6M€ d'investissements à compter de 2021), sécurisés au niveau juridique des indemnités significatives (jusque 3 ans de loyers) en cas de résiliation du bail et au niveau économique par des évolutions contractuelles du loyer.
- Procédures internes : L'organisation du système de contrôle et de pilotage économique interne constitue un des faits remarquables de la Fédération, participant à la fois à une sécurisation des fonctions de gestion économique, et à un pilotage démocratique et désintéressé de la structure : Le principe de séparation des fonctions (ordonnateur - payeur - comptable) est bien appliqué ; Des contrôles à posteriori lorsque des délégations sont données permettant de contrôler tant la préparation argumentée que l'exécution du budget général ou le suivi de secteur d'activité ; Une commission des finances qui se réunit 5 à 6 fois dans l'année pour préparer les travaux et décisions des instances délibérantes. Un calendrier annuel qui facilite et cadre l'implication de chacun dans l'ensemble du processus collectif de préparation et de contrôle budgétaire.

La vie statutaire de la Fédération

La Fédération présente une organisation politique marquée par une évolution des statuts en fonction des besoins. Leur dernière mise à jour en 2018 intégrait à ce titre des modifications adaptatives du nombre des membres au CA et au bureau. Il est à noter que les réunions statutaires sont plus nombreuses que dans la plupart des fédérations de France et que la présence des élus y est importante et positive. La parité n'est à ce jour pas totalement atteinte avec environ 45% de femmes et 55% d'hommes.

Les extraits des articles 8-2, 13 et 14-2 des statuts définissent les compétences des élus et différentes instances statutaires. Et notamment les compétences de représentation et de pouvoir du Président ainsi que les délégations afférentes. Une délégation de pouvoir existe pour la Déléguée générale l'autorisant à signer des conventions et accords relatifs aux activités de la Fédération, la gestion budgétaire et des ressources humaines.

Les réunions statutaires ont un horaire et un ordre du jour précis, scrupuleusement respectés, marquant ainsi une gestion optimisée à la fois pour les bénévoles et de permanents. Leur ordre du jour est fixé entre le Président et la Délégation générale et la convocation est envoyée une semaine avant la séance (sauf AG) avec les pièces jointes nécessaires aux futures délibérations. Il est systématiquement établi un compte-rendu des séances, validé lors de la réunion suivante et signé par le Président et la secrétaire. Il est à noter que depuis la crise de la pandémie en 2020, la possibilité d'y assister en visioconférence existe et est mise en œuvre, quoique non inscrite dans les statuts à ce jour.

Assemblée générale

L'AG a généralement lieu, sauf exception (COVID), au mois de mai. Convoqué 1 mois avant, elle est précédée d'une phase d'appel à candidature au CA. Elle comprend les associations et personnes morales affiliées et adhérents individuels. Les membres du CA, les personnels et « amis » de la Fédération y ont accès sans droit de vote. Elle réunit entre 70 et 100 personnes et il n'est pas fait obligation de réunir un quorum pour délibérer. Pour les aspects purement statutaires (rapport moral, rapport d'activité et rapports financier et de la commissaire aux comptes) l'AG engage chaque année un travail de réflexion thématique d'éducation populaire au moyen d'ateliers. Le compte-rendu est rédigé immédiatement après la tenue de l'AG pour une validation par le CA suivant du fait des obligations liées au statut RUP.

Conseil d'administration

Il est composé de 24 membres, dont 33% a maxima d'adhérents individuels. Depuis de très nombreuses années 7 CA sont organisés annuellement, les statuts en prévoyant un minimum de 5. Leur cycle est très régulier, avec généralement une réunion en septembre (Rentrée), novembre (Projet d'action), décembre (Budget), février, avril (Arrêt des comptes et du rapport d'activité), mai (Post-AG, électif), et juillet (Bilan de saison). Le CA est un lieu de débat et d'échanges, ainsi que de validation des orientations et des décisions. Le taux de fréquentation est depuis plusieurs années d'environ 65% et le quorum est systématiquement réuni.

Bureau

Il se réunit de 20 à 22 fois par an, tous les 15 jours, à l'exclusion sauf urgence des vacances scolaires. Il valide tous les dossiers de fonctionnement et d'orientation de chaque service. Il est composé de 5 à 8 membres (1/3 maximum du CA) réélus chaque année pour la durée de la saison avec un taux de fréquentation de l'ordre de 85%. L'ordre du jour est fixé entre le Président et la délégation générale en intégrant les dossiers relevés lors des réunions de permanents la semaine précédant la séance. La délégation générale y assiste de droit avec voix consultative ainsi que les permanents pour les seuls points concernant leur service depuis 2021.

Commissions

Au nombre de deux, dites « permanentes », elles sont associées au CA : la commission des finances, se réunit entre 4 et 6 fois selon les années et les besoins. Elle a pour rôle de faciliter le travail du Conseil d'administration sur les dossiers financiers : La commission projet fédéral se réunit selon le cycle du projet fédéral, notamment dans l'année précédant le nouveau à finaliser.

Les ressources humaines de la Fédération

Approche générale

Avec la fin de la période dite des « 30 glorieuses », au début des années 80, les associations se sont engagées dans un processus inéluctable et irrémédiable de professionnalisation de la plupart de leurs champs d'activités (éducation culture, sport, vacances...).

Ce fut le cas de la Fédération qui embaucha progressivement des salariés de droit commun pour remplacer à des postes de responsabilités les enseignants dans un premier temps MAD puis détachés de l'éducation nationale. Le premier chef de service non enseignant est apparu en 1987 et le dernier enseignant, disparu tragiquement en 2019, est resté seul à l'être dès 2006. En 20 ans la dimension des ressources humaines a totalement été bouleversée, la naissance de la convention collective nationale de l'animation en 1989 est venue « normer » cette évolution et codifier la place du salariat.

Décomposition des ressources humaines

La Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne est le plus gros employeur associatif du département dans le champ de l'éducation populaire, à ne pas négliger dans le contexte actuel. Notre Fédération génère chaque année plus de 300 contrats. La crise de la pandémie que nous venons de traverser a considérablement fait varier à la baisse cet état de fait établi depuis de nombreuses années avec une marge de fluctuation relativement restreinte. Notre retour d'activité en 2021 confirmé en début 2022 permet de revenir peu à peu vers le niveau antérieur. En équivalent temps pleins sur une année que nous pourrions qualifier de « normale » l'effectif total s'établit à légèrement moins de 50 ETP, avec en 2019 un passage à plus de 50 dû à un accroissement et une diversification de l'activité.

Les personnes contribuant au projet de la Fédération autrement qu'à titre purement bénévole peuvent être classés en plusieurs catégories (voir annexe 7) :

- Des CDI, majoritairement à temps pleins, sur le siège fédéral et les centres de vacances,
- Des CDII (contrats à durée indéterminée intermittent) pour certains personnels des centres de vacances,
- Des CDD pour accroissement d'activité, « d'usage constant » ou saisonniers notamment sur les centres de vacances,
- Des jeunes non professionnels sous forme de CEE (contrats d'engagement éducatifs) sur les centres de vacances durant les vacances scolaires,
- Des volontaires en service civique,
- Des stagiaires en cours de formation initiale ou continue,



Politique ressources humaines et représentation des salariés

Une politique de ressources humaines structurée et précise doit donc être au centre des préoccupations de la vie de notre Fédération. Notre statut d'association évoluant dans le champ de l'économie sociale et solidaire nous oblige à être attentifs au strict respect de la législation et de la convention, ainsi qu'aux personnes avec qui nous travaillons.

Dans ce cadre le CSE (conseil social et économique) a été mis en place dès que les textes le légiférant ont été validés en remplacement de la représentation antérieure. Il se réunit régulièrement tous les mois avec quelques variations dues aux vacances scolaires (10/11 fois par an). Il est composé de 2 membres titulaires, à raison de 1 par collège (« employées et agents de maîtrise » et « cadres et assimilés ») auxquels s'ajoutent deux suppléants. Dans la pratique, les deux titulaires ayant démissionné en cours de mandat seuls les suppléants participent aux réunions CSE puisque les ayant remplacés.

Organisation de la fonction employeur

Notre Fédération est régie par la CCN des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des territoires (ÉCLAT), née originellement sous le terme de CCN de l'animation, le 28 juin 1988 et étendue par arrêté du 10 janvier 1989.

La Fédération est employeur de droit de tous les salariés avec lesquels elle contractualise. Toutefois les deux secteurs sportifs (Ufolep et Usep) bénéficient de la mise à disposition conventionnée de personnels affectés, en faisant ainsi l'employeur de fait pour tout ou partie du temps de travail concerné.

La Direction des ressources humaines et des relations sociales de la Fédération est confiée à la déléguée générale, incluant en particulier la définition des conditions de tous les types de contrats de travail, leur signature à l'exclusion de ceux des cadres, la gestion et l'administration des flux financiers afférents, l'instruction en matière disciplinaire de tous contrats de travail et la conclusion à l'exclusion de ceux des cadres, la représentation auprès des instances représentatives du personnel et notamment le CSE.

Accord d'entreprise

A l'occasion de la loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (35 heures), un accord de branche a été signé le 5 mai 1999. Un travail en interne a été mené par la suite, amenant à la rédaction du premier accord interne d'entreprise avec une date d'entrée en vigueur le 20 décembre 1999. Celui-ci a été revisité à deux occasions depuis, en 2005 afin de modifier les dispositions relatives aux temps de travail hebdomadaire et RTT afférentes, et plus récemment en 2019 afin de modifier quelques dispositions techniques et organisationnelles et intégrer les éléments relatifs au statut de « cadre autonome au forfait ».

La version définitive de l'accord collectif d'entreprise, finalisée par le CSE le 27 novembre 2019, a été validée par un scrutin convoqué en ce sens le 18 décembre 2019, par 71,87 % des personnels pour une application au 1^{er} janvier 2020. Il a en conséquence été transmis pour enregistrement auprès de la branche de l'animation, auprès de la DIRECCTE, et auprès du Secrétariat Greffe du Conseil des Prud'hommes d'Agen.

Règlement intérieur

Conformément à la loi, un règlement intérieur a été établi dont la plus récente version a été signée après consultation du CSE le 29 septembre 2020. Il organise la vie dans la Fédération dans l'intérêt de tous et s'impose à chacun en fixant les règles applicables en matière de discipline et de procédure disciplinaire en rappelant les garanties qui y sont attachées, et en matière d'hygiène, sécurité, et de conditions de travail.

Suivi des salariés

La loi relative à la formation professionnelle du 5 mars 2014 en vigueur depuis le 7 mars 2014 crée un entretien professionnel périodique obligatoire en vue d'examiner les perspectives d'évolution des salariés. La Fédération cumule depuis cette date ce moment avec un entretien individuel. Par ailleurs plus récemment en 2022 l'avenant 182 de la CCN ECLAT fait obligation d'un nouveau type d'entretien de « maîtrise professionnelle » à effectuer tous les 4 ans à date anniversaire du contrat.

Les cadres autonomes au forfait et assimilés font par ailleurs l'objet d'un « suivi régulier de l'organisation du travail » à l'initiative de l'employeur ainsi que d'un entretien individuel annuel.

Conditions de travail

Lors de la pandémie, un audit RPS (risques psycho-sociaux) a été réalisé par la médecine du travail en 2021, sur constat du CSE, au regard d'une « dégradation des conditions de travail en lien avec un climat conflictuel » dans l'un des services de la Fédération (voir annexe 6). Celui-ci a succédé à une première initiative de la Direction de réalisation d'un questionnaire RPS (Karasek) sur le siège fédéral au cours du mois de décembre 2020.

Un comité de pilotage a été mis en place sur la base du CSE qui s'est réuni régulièrement. Vingt-cinq salariés du siège fédéral étaient concernés par des entretiens individuels avec les psychologues du travail, et 92% y ont répondu favorablement. La synthèse de l'audit a été construite à partir du recueil d'informations issu des entretiens individuels anonymisés, et « relève d'un rapport subjectif au travail des salariés interrogés ».

La restitution des données s'est faite en avril 2021 auprès du Copil et auprès des salariés lors d'une réunion des personnels. Trois réunions du CSE ont été consacrées à son analyse et aux suites à donner en octobre, novembre et décembre 2021. Des mesures réponse sont en cours de réalisation et/ou d'établissement.

PRIORITÉS POLITIQUES

Les bases de l'élaboration de ce projet fédéral ont été établies dans leurs grandes lignes par le bureau et le Conseil d'administration de la Fédération au cours du deuxième trimestre 2021. Pour cela les élus, avec le concours des permanents, ont exploité les éléments d'analyse de la situation qui étaient mis à leur disposition et sont référencés dans le présent document :

- Pour ce qui concerne la dimension de la situation : contexte, évaluation de la Fédération, audits et diagnostics, l'histoire de la Fédération...
- Pour ce qui concerne les éléments d'intention : les buts et missions de la Fédération, les valeurs du Mouvement, l'identité de la Fédération.

Le séminaire des 23 et 24 août 2021, ouvert aux administrateurs et permanents a permis de définir les finalités prioritaires du futur projet fédéral à partir desquelles ont été établies les objectifs en découlant par domaine d'activité :

Mouvement d'idée et d'éducation populaire complémentaire de l'école publique, Fédération d'associations laïques, organisme de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne se donne pour priorités d'agir :

- Pour l'engagement civique et le débat,
- Pour la laïcité, la solidarité et la justice sociale par et pour le plus grand nombre,
- Pour une éducation émancipatrice et réductrice des inégalités à l'école publique et tout au long de la vie,
- Pour l'animation et l'accompagnement du réseau et des associations affiliées,
- Pour le développement d'actions fidèles aux principes de l'éducation populaire.



AXES TRANSVERSAUX ET DE DÉVELOPPEMENT

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Renforcer la prééminence de nos valeurs au sein de notre réseau.	Organiser des événements partenariaux promouvant les valeurs de notre Mouvement.	Nombre d'événements annuels. Nombre de partenariats développés. Nombre de participants concernés. Types d'événements annuels. Pertinence des événements mis en place.
	Inventer des dispositifs de réflexion et d'échange sur les valeurs de notre Mouvement.	Nombre de dispositifs créés. Effectivité de la mise en œuvre des dispositifs. Suivi des dispositifs créés.
Aller vers ceux qu'on n'entend pas et favoriser leur expression.	Développer des partenariats avec les organismes travaillant prioritairement sur l'exclusion.	Nombre de partenariats développés. Type de partenaires concernés. Impacts sur les fonctionnements.
	Enclencher une démarche de sensibilisation et de partage d'expériences de nos services et du réseau vers l'accueil des publics éloignés.	Types de publics identifiés. Nombre d'expériences concernées. Nature des expériences concernées. Effets induits sur la fédération et le réseau.
Lutter contre les inégalités en tous lieux et pour tous les publics.	Mettre en place des dispositifs intergénérationnels.	Nombre de dispositifs. Types de dispositifs. Types de publics concernés. Impacts sur les publics.
	Définir une politique de tarification d'accès aux activités, différenciée selon les types de publics.	Identification des publics cibles. Evolutions des tarifications effectuées. Travail de réflexion mené. Existence d'un document politique.
Engager un travail de réflexion sur l'engagement et la gouvernance associative.	Recenser les divers modes de gouvernance en place dans notre réseau départemental.	Types de mode de gouvernance recensés. Problématiques de gouvernance identifiées. Analyse retour sur les gouvernances mises en
	Produire pour le réseau des ressources d'accompagnement et de mutualisation des bonnes pratiques et expériences.	Nombre de ressources produites. Types de ressources produits. Types de mutualisation concernées. Types d'accompagnements concernés.
Favoriser la dimension du « faire faire » dans toutes nos actions.	Valoriser les initiatives au sein du réseau afin de susciter l'envie d'entreprendre collectivement.	Nombre d'initiatives. Domaines des initiatives. Types d'initiatives. Effets induits.
	Identifier les compétences des bénévoles et des élus afin de mieux les mettre au service du projet de l'association.	Identification des besoins. Recensement des compétences développées. Existence de projets dans l'association. Suivi de la mise en œuvre.

CULTURE ET ARTS		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Créer une dynamique de réseau artistique et culturel avec nos associations affiliées	Mutualiser les compétences du réseau afin de générer des partages de projets.	Type de compétences mutualisées Nombre d'associations concernées Nombre et type de projets partagés
	Construire un grand événement annuel, porté par la fédération et les associations affiliées.	Nombre d'associations associées Services de la fédération concernés Type de public Niveau d'implication des associations Qualité et pertinence des événements mis en
	Développer un site de partage d'expériences et de recensement des manifestations.	Nombre de manifestations et expériences Nombre et type de manifestations et expériences Fréquentation du site
Permettre la rencontre de l'Autre et l'ouverture au monde par le partage.	Accueillir des artistes issus des multiples cultures du monde.	Nombre d'artistes accueillis Type de cultures concernées Nombre de personnes accueillies Type de public accueilli
	Soutenir les initiatives culturelles sur les territoires et notamment en zone rurale.	Nombre d'initiatives soutenues Territoires concernés Mesure des effets sur les territoires
Favoriser les conditions d'accès à la culture pour tous et en tous lieux.	Accroître nos réseaux et partenariats pour toucher un public plus large.	Mesure du développement du réseau Nombre de nouveaux partenariats Type de partenariats développés Diversité des publics concernés
	Jouer pleinement notre rôle d'interface entre l'œuvre et le public.	Types de médiations effectuées Type de lieux des médiations effectuées Nombre de médiations effectuées Nombre de personnes concernées
	Faire du jeune public une priorité	Nombre de classes concernées Diversité des structures éducatives concernées Part et évolution des projets vers le jeune public
Renforcer notre rôle de centre ressource et de médiation.	Devenir force de proposition au service de notre réseau	Nombre de propositions culturelles produites Niveau de mise en œuvre des propositions Evolution des propositions dans la durée
	Engager une réflexion approfondie sur notre rôle de centre ressource.	Nombre de réunions organisées Nombre de participants Evolution de la fréquentation du centre ressource Evolution du centre ressource et des compétences
Rendre acteurs les différents publics avec lesquels nous agissons.	Mettre en place des résidences culturelles sur et avec les territoires.	Nombre de résidences effectuées Nombre de territoires concernés Type de résidences effectuées
	Co-organiser des manifestations et animations culturelles et artistiques pouvant circuler sur les territoires.	Nombre de manifestations et animations Territoires concernés Nombre de partenariats développés Type de manifestations et animations effectuées

ÉDUCATION ET RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Accompagner la réflexion des jeunes vers une citoyenneté active et responsable dans les espaces éducatifs qu'ils traversent.	Faciliter l'expression d'une pluralité des points de vue dans l'écoute et le respect de l'autre.	Nombre de dispositifs mis en place
		Taux du nombre d'actions impliquées
		Taux de fréquentation des activités
		Ressentis des participants
		Mixité d'âge et de public
		Evolution des actions
Mobiliser au quotidien la communauté éducative et les partenaires pour expliciter et faire vivre les valeurs de laïcité et de solidarité.	Impliquer les parents dans des projets pérennes dans et autour de l'école.	Nombre de projets impliquant des parents
		Nombre de parents impliqués
		Niveau d'implication des parents dans les actions
		Co-construction des projets avec les parents
Permettre à chacun l'accès à une autonomie et liberté de penser pour le rendre apte à faire face aux inégalités culturelles et numériques.	Contribuer à la formation des jeunes et de leur famille à une citoyenneté numérique.	Nombre d'actions intégrant cette dimension
		Nombre d'outils mis à disposition
		Evolution des pratiques
		Montées en compétence
Éduquer les jeunes scolarisés au fait associatif.	Faire vivre aux jeunes l'expérience de la vie associative en renforçant l'accès et l'implication.	Nombre d'associations impliquant des jeunes
		Nombre de jeunes adhérents
		Degré d'implication des jeunes
		Evolution du niveau d'investissement
Amener à une ouverture de l'école en partenariat avec d'autres acteurs et en réponse à des questions sociétales.	Développer des projets autour du développement durable.	Nombre de dispositifs partenariaux
		Qualité des partenariats
	Participer à la mise en œuvre de la transition numérique .	Nombre de thématiques abordées
		Nombre d'établissements scolaires concernés
		Evolution des compétences acquises

FORMATION ET ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Donner à chacun la possibilité d'exprimer ses convictions, de débattre et de choisir.	Créer les conditions de temps de débat et d'échange sur tous nos lieux d'action.	Nombre de débats d'outils d'expression développés.
		Type et diversité des actions supports.
		Place de l'initiative des usagers dans les échanges.
Etre instigateur d'espaces formant aux valeurs citoyennes et à une équité sociale.	Soutenir les initiatives et les projets cohérents aux valeurs fondamentales du Mouvement.	Nombre d'initiatives soutenues.
		Diversité des projets.
		Niveau d'implication dans des projets citoyens.
Considérer les évolutions sociétales pour une complémentarité éducative dans tous les temps de la vie.	Assimiler l'évolution des contraintes sociétales dans nos démarches pédagogiques au service de tous.	Nombre des pratiques pédagogiques ayant évolué.
		Evolution des pratiques pédagogiques et éducatives.
	Mettre en œuvre notre savoir-faire pédagogique au profit de toutes les générations.	Nombre et diversité des publics bénéficiaires.
		Niveau de prise en compte des usagers.
Contribuer au dynamisme collectif et à sa réussite par l'engagement et son apprentissage.	S'associer aux acteurs éducatifs pour augmenter et enrichir la compétence de vie associative.	Nombre de partenaires associés.
		Nombre d'outils proposés/partagés avec les partenaires.
		Type de services proposés.
	Favoriser l'implication dans le collectif.	Nombre de projets collectifs et évolution.
		Retours des usagers/acteurs.
	Accompagner les initiatives éducatives.	Capacité à intégrer des dispositifs.
		Nombre d'initiatives accompagnées.
Se confronter à la « marche du monde » par l'initiation et les participations innovantes.	Innover dans nos « offres » pour un meilleur accompagnement par et pour les citoyens.	Niveau de veille aux accompagnements des collectifs.
		Diversité des actions qui favorisent les rencontres.
		Nombre d'offres d'accompagnement.
	Intégrer la dimension des libertés individuelles dans la réalisation de projets collectifs.	Nombre d'innovations.
		Type de projets innovants.
	Niveau d'intégration dans les projets.	
	Qualité des outils contribuant au vivre ensemble.	
	Type de projets.	

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Accompagner et favoriser la prise de paroles des jeunes.	Diversifier les lieux et les formats de rencontres afin de permettre aux jeunes de s'exprimer .	Nombre de rencontres organisées. Nombre de lieux. Diversité des thématiques proposées. Nombre de jeunes ayant participé.
	Renforcer les liens avec les structures jeunesse du département.	Nombre de structures concernées. Nombre d'actions menées en commun. Diversité des actions menées.
	Outils leurs acteurs afin de promouvoir les dispositifs d'engagement des jeunes .	Nombre Ressources mises à disposition; Efficacité des outils. Retour des utilisateurs structures.
Faire vivre le principe de Laïcité auprès des jeunes.	Former les jeunes dirigeants des Juniors-Associations affiliées à la Laïcité et aux valeurs de la République .	Nombre de jeunes formés. Retour des participants. Nombre de formations proposées.
Permettre la rencontre de l'Autre et l'ouverture au monde par le partage.	Participer à des manifestations organisées par les associations affiliées en invitant notre public jeune à s'y investir.	Nombre de manifestations organisées. Nombre de participants. Retour des participants.
	Organiser des évènements départementaux permettant la rencontre des jeunes engagés dans les divers dispositifs.	Nombre de structures jeunes impliquées. Nombre de participants. Retour des organisateurs.
Favoriser la co-éducation en réaffirmant les partenariats avec le réseau des associations affiliées.	Réunir les associations affiliées pour créer et mener des projets en commun.	Nombre d'associations participantes. Nombre de réunions organisées. Nombre de projets menés. Diversité-des projets menés.
	Effectuer une veille et de l'information au service des associations affiliées.	Outils et moyens mis en place. Diversité d'information repérées. Nombre d'informations diffusées.
Outils et accompagner les associations affiliées pour renforcer leurs actions auprès des jeunes.	Favoriser l'émergence de synergies et de projets à destination des jeunes par l'échange entre associations affiliées.	Nombre de jeunes impliqués Nombre de projets organisés ou co-organisés. Pertinence et qualité des projets.
Sensibiliser aux actions d'éducation populaire et les développer dès le plus jeune âge.	Mobiliser les jeunes sur les projets de notre réseau afin de les sensibiliser aux valeurs du Mouvement.	Nombre de projets Nombre de jeunes ayant participé intérêt et investissement des jeunes

SPORT AFFINITAIRE		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Redonner du sens au fonctionnement statutaire et à la vie associative au sein de nos associations.	Valoriser les bénévoles de notre réseau.	Nombre de bénévoles reconnus en interne et externe Evolution de l'engagement des bénévoles Evolution de la reconnaissance de l'UFOLEP
	Maintenir un lien important avec les CTD et les associations par une présence accrue des membres du CD.	Nombre de présences des élus dans les CTD et AG Retour et suivi des présences Evolution des relations avec CTD et Associations
Transformer nos pratiques pour une plus grande accessibilité.	Accompagner la mise en place de nouvelles disciplines.	Nombre de nouvelles disciplines accueillies Nombre d'accompagnement effectués Evolution des disciplines accueillies
	Créer des passerelles entre les actions « Sport Société » et les activités.	Nombre de licences ou d'UFOPASS Participation d'associations aux projets du comité Evolution de la dynamique sport société
Adapter notre organisation et nos actions pour un meilleur investissement des licenciés.	Contribuer au dynamisme et au renouvellement des commissions techniques.	Nombre de membres dans les CTD, dont nouveaux
		Outils et moyens de suivi mis en place Assiduité aux CTD
Multiplier les formations et les ateliers de sensibilisation à travers l'activité sportive.	Recenser les besoins en formation chaque année et y apporter une réponse.	Nombre de nouveaux besoins recensés Outils et fréquence des recensements Nombre de formations organisées suite à recensement
	Mettre en place des formations thématiques toutes disciplines confondues.	Nombre de formations thématiques développées dont PSC1 Evolution des thématiques concernées Nombres de participants
Sensibiliser au respect et à l'acceptation des différences.	Poursuivre notre participation active du comité au 100% Collectif.	Nombre d'événements organisés dont journée sportive dédiée Type de documents et outils mis en place Evolution de la dimension discrimination dans les pratiques
Faire confiance aux jeunes dans l'engagement.	Proposer une animation ou un événement destiné aux jeunes.	Nombre de manifestations organisées Nombre de participants concernés Type et pertinence des manifestations organisées
Créer une dynamique de réseau pour mieux le faire identifier sur les territoires.	Accentuer la communication vers les collectivités locales.	Outils et moyens mis place Nombre de temps protocolaires avec participation représentative Evolution des relations avec les partenaires
	Faire connaître aux licenciés les avantages de la licence UFOLEP	Nombre de partenariats développés Outils et moyens de communication mis place
Intégrer une dimension sociale, culturelle et environnementale à nos actions.	Adapter nos règlements et cahiers des charges afin de prendre en compte la dimension environnementale.	Nombre d'organisations entrant dans cette dynamique Nombre de documents réalisés ou modifiés Evolution de la dimension environnementale dans les pratiques
	Co-organiser et/ou participer à des manifestations culturelles.	Nombre de manifestations concernées Nombre de partenaires impliqués Type et thématiques de manifestations support

SPORT SCOLAIRE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Faire progresser l'engagement des membres des associations sportives scolaires affiliées.	Mettre en place et stabiliser des rencontres impliquant les membres des associations affiliées.	Nombre de rencontres et de participants Niveau d'implication des diverses parties prenantes Réalisation et suivi de journaux d'écoles
	Favoriser une vie extrascolaire dans les associations, ouverte à tous leurs membres.	Nombre de rencontres extrascolaires et "temps forme" réalisés Nature des temps extrascolaires effectués Provenance des propositions de temps extrascolaires
	Développer la vie statutaire au sein des associations affiliées.	Fréquence des temps statutaires Nombre de participants aux AG Participation à l'AG départementale
Favoriser une offre sportive pour tous les enfants et l'accès à une culture sportive répondant à des enjeux sociétaux et de santé.	Adapter les activités physiques proposées afin de répondre aux besoins des enfants et aux contraintes des divers contextes.	Nombre d'enfants avec handicap ayant participé aux rencontres Adaptation des rencontres aux différentes tranches d'âge Nombre et forme de propositions adaptées et différenciées.
	Faire vivre les valeurs du Mouvement dans les rencontres.	Nombre d'écoles mobilisées Respect des valeurs d'inclusion
	Proposer des rencontres intégrées aux différents parcours éducatifs de l'élève.	Nombre d'activités intégrées aux rencontres Diversité des thématiques développées
Impliquer les enfants et les adultes dans la mise en œuvre de rencontres sportives associatives.	Elaborer des protocoles de rencontres impliquant les enfants et les adultes dans la préparation.	Nombre de protocoles élaborés Qualité des rencontres Niveau d'implication des parties prenantes
	Impliquer les parents dans l'élaboration de projets autres que les rencontres.	Nombre de réunions de préparation effectuées Nombre de nouveaux projets Participation des parents aux réunions
Faciliter l'appropriation des ressources pédagogiques produites vers l'ensemble des écoles.	Effectuer un travail d'accompagnement des ressources en ligne pour les rendre plus accessibles aux acteurs de terrain.	Nombre de ressources en ligne accompagnées Evolution des pratiques
	Organiser des formations pour les parents et les enseignants des associations affiliées.	Nombre de formations organisées Nombre de parents et enseignants concernés Retours des participants
	S'inscrire dans le Plan Départemental de Formation en collaboration avec les CPC.	Nombre de formations organisées dans le PDF Nombre d'enseignants concernés Types de formations mises en œuvre dans le PDF
Affirmer nos principes et nos valeurs auprès de l'ensemble de nos partenaires.	Faire valoir la plus-value de l'USEP auprès de nos partenaires institutionnels.	Nombre de projets communs menés Evolution de l'image de l'USEP et des moyens mis à disposition Implication des CPC dans les rencontres
	Rechercher des partenaires privés cohérents à nos valeurs.	Nombre de partenariats développés Diversité de partenariats développés Durée et renouvellement des partenariats
	Participer activement aux différentes instances du sport et de l'école.	Nombre des comités de pilotage où l'USEP est présente Types de partenariats développés Renouvellement des conventions

VACANCES SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Favoriser l'expression des enfants par la co-construction des séjours et des temps de loisirs.	Mettre en place des espaces de débats, de discussion autour du traitement de l'information et des règles de vie	Projets pédagogiques avec grille d'appui Questionnaires aux enfants Carnet de bord sur les échanges
	Construire des projets d'animation qui permettent l'apprentissage du respect de l'Autre et de la solidarité, de l'autonomie et le de la prise en de responsabilité et du respect de l'environnement	Projets pédagogiques avec grille d'appui Progression en cours de séjour Démarches environnementales menées
Permettre l'accès du plus grand nombre, dont les enfants en situation de handicap, aux vacances et aux loisirs de qualité.	Proposer des séjours avec des tarifs maîtrisés et justes et une offre diversifiée tant sur le contenu des séjours que sur leur durée	Offre de séjours (durée, thématique) Tarifs par rapport aux autres organismes
	Diffuser des plaidoyers à l'attention des collectivités afin de développer les aides au départ et à l'investissement	Nombre de plaidoyers par cible, Cibles des plaidoyers Thématiques des plaidoyers Mesure des impacts
	Organiser des campagnes de communication et de promotion des séjours collectifs de mineurs auprès des Comités d'entreprises.	Nombre de campagnes Nature des campagnes Mesure des impacts
Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble et d'une meilleure mixité sociale.	Accueillir des enfants et des jeunes d'origines sociales, culturelles et géographiques différentes	Couverture du territoire national par origines Mixité sociale dans les séjours Mixité sociale dans les séjours par origines
Contribuer à faire des enfants des citoyens éclairés, capables d'agir, notamment contre toutes les discriminations.	Mettre en œuvre des actions et animations visant à promouvoir l'égalité filles/garçons	Contenus des projets pédagogiques Types de projets de séjours (thématiques genrées) Participation mixte à des animations
	Accroître nos propositions dans le cadre des activités péri-scolaires	Nombre d'actions Fréquence des actions Nature des actions Qualité des actions
Aider les jeunes à résister à toutes les dérives découlant de l'utilisation des nouvelles technologies.	Créer des espaces et des temps permettant aux jeunes de mieux comprendre leur environnement.	Projets pédagogiques Evolution de la prise de parole Evolution des comportements stéréotypés Recensement des temps et des lieux
	Assurer l'information et la prévention sur les risques numériques durant les accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement, au travers d'activités et de temps d'échanges	Projets pédagogiques et projets d'animation Outils mis en place
Accompagner les centres de loisirs affiliés dans la mise en place ou le développement des accueils d'enfants en situation de handicap.	Constituer en partenariat une offre complémentaire à l'attention des enfants et des jeunes porteurs de handicap et la promouvoir dans le département	Nombre de séjours proposés en ACM Projets pédagogiques avec grille d'appui Nombre et nature des campagnes
Renforcer notre rôle de centre ressource et de médiation.	Insitituer des rencontres et des temps d'échanges afin de créer des liens, des partages d'expérience et de savoirs	Nombre de rencontres Fréquentation des rencontres Thématiques des rencontres Qualité des échanges et impacts
Expérimenter de nouvelles actions favorisant l'ouverture vers l'extérieur du centre de vacances ou de loisirs.	Développer avec les acteurs éducatifs du territoire des projets partagés	Nombre de projets Nature des projets Mesure de la fréquentation Qualité des projets

VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRATIVE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères et indicateurs d'évaluation
Promouvoir les projets citoyens.	Réaliser des rencontres-débats sur la thématique citoyenne au moyen de webinaires.	Nombre de rencontres / débats organisés; Nombre de participants. Pistes de suivi et développement
	Participer à l'élaboration de projets des associations à leur demande.	Nombre de projets initiés Nombre de projets réalisés Thèmes abordés
Former et informer sur les valeurs de notre Mouvement.	Animer des formations sur la laïcité en direction des professionnels, enseignants, membres dirigeants et adhérents associatifs.	Nombre de formations organisées Nombre de personnes formées selon leur statut Implication des participants
Favoriser les conditions de réussite de tous et de chacun.	Inciter les associations d'éducation populaire à mettre en place de l'accompagnement à la scolarité.	Nombre d'associations participantes Nombre d'associations contactées Identification des problèmes posés"
Favoriser les liens entre les associations et la fédération.	Identifier des lieux d'associations affiliées pour créer des espaces de coworking en direction des associations.	Nombre de coworking créés Nombre d'associations utilisatrices des Satisfaction manifestée
Consolider le réseau associatif affilié pour faciliter son développement au service de l'éducation populaire.	Élaborer divers supports de communication pour promouvoir la Ligue et ses modalités d'accompagnement des associations.	Nombre de supports créés Mesure de leur diffusion Changements observés
	Créer une hotline pour apporter des réponses aux questions des adhérents	Nombre d'appels reçus Nombre d'associations utilisatrices Types de questions posées
	Constituer une banque ressource d'idées au service de l'Education Populaire.	Nombre de projets / idées proposés Progression des ressources dans le temps Types de ressources intégrées
Accompagner les associations affiliées pour développer leurs projets.	Participer à des débats ou manifestations organisés par les associations	Nombre de sollicitations d'associations Nombre de participations des services fédéraux Types de débats et manifestations organisées
	Organiser ou co-organiser des événements citoyens	Nombre d'événements organisés ou co-organisés Nombre de participants Nombre de participations des services fédéraux

EVALUATION

Approche

La notion d'évaluation se confond trop souvent avec celle de contrôle, au détriment la plupart du temps de la première, plus inhabituelle et complexe à opérer. Les deux sont pourtant impératives à effectuer, car complémentaires.

S'il s'avère relativement simple de contrôler la réalisation d'actions concrètes, par des critères objectifs visant à la « surveiller », l'évaluation s'opère quant à elle sur des dimensions plus subjectives et approximatives ayant plutôt pour but de « vérifier » la valeur intrinsèque d'un objet quelconque. C'est le cas pour ce projet fédéral, avec le suivi d'objectifs établis, qui donnera lieu à un « jugement » sur des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Le contrôle s'effectue ainsi obligatoirement à un instant « T » et sert à « justifier » du degré d'atteinte, contrairement à l'évaluation qui prend en compte une évolution dans la durée aux fins de « mesurer » les écarts entre l'intention et la réalisation.

Modèle

L'évaluation de projet ce fédéral ne se fera pas sur un modèle « normatif » (type démarche qualité), puisque qu'il n'existe pas de référentiel en la matière, mais sur celui de « recherche action », basé sur des objectifs évaluables, dits opérationnels, en refusant d'intégrer des notions trop simplistes du type « bien » ou « mal », ou encore « fait » ou « pas fait ».

Comme précisé supra, les deux dimensions quantitatives et qualitatives seront obligatoirement prises en compte :

- L'axe quantitatif sert à collecter des données brutes et concrètes, principalement sous forme numérique. Structurées et statistiques, ces données aident à tirer les conclusions générales.
- L'axe qualitatif est moins structuré et s'appuie sur des impressions et avis destinés à décrire un sujet plutôt qu'à le mesurer. Les résultats sont plus difficiles à analyser.



Critères et indicateurs

Découlant des priorités d'ordre politique retenues pour la durée du projet fédéral, les objectifs sont de deux natures :

- des objectifs généraux, par nature non évaluables car revêtant une dimension encore trop généraliste,
- des objectifs opérationnels, par nature évaluables. Pour ce faire un nombre restreint de « critères » et « indicateurs », ont été définis pour chaque objectif opérationnel. Cohérents et pertinents ils permettent de répondre aux attentes à la fois quantitativement et qualitativement.

Suivi et calendrier

Il convient, ces éléments posés, de qualifier la méthodologie d'évaluation, qui supposera un calendrier intégrant pour chaque étape : un travail préalable de collecte des données par critère et indicateur ; un travail d'évaluation des objectifs à partir de ces éléments ; un travail de projection visant à envisager la poursuite de l'objectif tel que formulé, son recentrage par les actions à mettre en œuvre pour y parvenir, sa modification, voire sa suppression s'il n'était plus d'actualité...

Par ailleurs cette évaluation établira les bases du projet fédéral à suivre.

Il sera procédé à deux temps d'évaluation collectifs du projet fédéral durant son déroulement :

- Au troisième trimestre 2023, évaluation de mi-mandat
- Au second trimestre 2025 évaluation de fin de projet avant engagement du travail sur le projet fédéral à suivre (2026/2029), dont elle constituera l'un des éléments d'état des lieux.

CONCLUSION

Avec la pandémie de COVID 19 apparue en début d'année 2020, le monde qui est le nôtre est aujourd'hui en pleine mutation et certains experts se risquent à parler d'une possible fin de civilisation tant tous les indicateurs sont au rouge : réchauffement climatique, épuisement des ressources, instabilités sociales et politiques...

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons abordé dans la partie « contexte » du présent projet fédéral, notre Fédération est à un virage de son histoire et se doit de s'adapter comme elle a su le faire depuis sa première création en 1911. La possibilité d'une « mise en sommeil » semble toutefois à écarter les politiques publiques intégrées à une économie de marché ne ressemblant plus en rien à celles que nous avons connues lors des deux phases d'arrêt d'activité de notre Mouvement, à l'occasion des deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle.

Depuis son origine, et particulièrement avec sa renaissance en 1947, la Fédération a su adapter son activité à son environnement et prendre les virages nécessaires tout en restant fidèle à ses idéaux et en répondant aux besoins de ses adhérents et usagers. Ceci n'a pu se faire sans un questionnement permanent sur notre identité et nos valeurs, leur rapport et leur conjugaison. Mouvement, Association, Fédération, nous nous attachons à défendre un projet de société humaniste et laïque, par les idées et par l'action.

Ce projet fédéral 2022/2025 sera donc le 4^{ème} successif depuis 2007. Il s'inscrit à la fois dans une certaine continuité, en prenant en compte notre histoire, mais aussi de manière volontariste en ré-envisageant nos actions d'aujourd'hui avec la volonté de ne pas les abandonner dès lors qu'elles sont une réelle réponse aux enjeux immédiats, et enfin avec la vision d'un avenir dans lequel nous pourrions à la fois contribuer et nous inscrire.

- **Comprendre hier...**
- **Agir aujourd'hui...**
- **Construire demain...**

Notre projet fédéral 2022/2025 est donc maintenant validé et « trace la route » qui sera la nôtre pour les quatre ans à venir. Il est un document fédérateur, et ainsi que nous avons déjà pu l'évoquer dans l'introduction de ce document « à la fois un outil, un cap et une boussole ».

- Il fixe les priorités de notre Mouvement sur le territoire du Lot-et-Garonne pour les 4 ans à venir et trace une perspective à atteindre cohérente avec notre histoire et nos ambitions,
- Il s'adresse directement ou indirectement à toutes les parties prenantes de notre organisme, sans se limiter à ses seuls administrateurs ou administratrices et salariées : les associations affiliées, leurs responsables et bénévoles, les usagers et adhérents, dont ceux individuels, les élus de l'Etat et des territoires sur lesquels nous agissons ainsi que les techniciens concernés, les volontaires et divers stagiaires que nous accueillons, les structures partenaires voire concurrentes,
- Il définit pour tous nos services et secteurs d'activités des objectifs que les projets d'actions annuels concrétiseront en cohérence avec les objectifs fixés, et en les faisant évoluer le cas échéant,
- Il établit une évaluation complémentaire aux simples rapports d'activités permettant ainsi de vérifier à des échéances convenues à la fois l'avancée des objectifs fixés et éventuellement leur reformulation.

Et maintenant... nous devons : Mettre en avant notre projet associatif et en être « les ambassadeurs » permanents ; Être maîtres de nos actions, non pas au seul service de la commande publique, mais en diligentant nos actions en cohérence permanente et fidèle avec ce projet ; Nous inscrire cependant partout où c'est possible dans des projets politiques partenariaux ; Être attentif aux besoins identifiés et savoir y répondre ; Oser l'innovation et l'expérimentation ; Prendre part au débat public sous des formes plus variées, moins instituées, et plus critiques.

C'est par notre capacité à jouer cette partition que nous pourrions nous affirmer comme acteur et moteur d'une société qui aujourd'hui se redessine et dans laquelle la Ligue de l'enseignement reste un élément essentiel.



Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

PROJET FÉDÉRAL 2022/2025

Mouvement d'idée et d'éducation populaire complémentaire de l'école publique, Fédération d'associations laïques, organisme de l'économie sociale et solidaire, la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne se donne pour priorités d'agir :

- Pour l'engagement civique et le débat,
- Pour la laïcité, la solidarité et la justice sociale par et pour le plus grand nombre,
- Pour une éducation émancipatrice et réductrice des inégalités à l'école publique et tout au long de la vie,
- Pour l'animation et l'accompagnement du réseau et des associations affiliées,
- Pour le développement d'actions fidèles aux principes de l'éducation populaire.



Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne
108 rue Fumadelles - BP 60179 – 47005 Agen cedex
Tel : 05 53 77 05 31 – Fax 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue47.org - Site : www.laligue47.org
Reconnue d'utilité publique par décret du 14 avril 1953